

## Le mot du maire

Après un année 2015 marquée par des évènements tragiques qui ont touché la France, j'espère que les fêtes de Noël et du nouvel an vous auront permis de partager des moments de convivialité, de joie et de bonheur avec tous les vôtres. J'ai en même temps une pensée particulière pour les familles qui ont connu dans l'année écoulée la disparition de l'un des leurs et une pensée pour ceux qui sont dans la souffrance et les difficultés.

Dans la suite des bulletins précédents, ce mot me donne l'occasion de vous rendre essentiellement compte de l'action de votre équipe municipale en nous tournant vers l'année écoulée puis vers celle qui vient de commencer.

Comme vous le savez la commune a fait l'objet d'un recensement de population début 2015. Selon les premiers décomptes notre commune accueille 312 habitants, contre 305 en 2009.

Sans faire preuve d'optimisme, je dirai que nous échappons à une diminution du nombre d'habitants et notre volonté est bien d'améliorer le bien vivre sur notre territoire. Or le contexte général n'est pas facile. La tendance actuelle est bien la réduction des budgets et la très grande majorité des communes est concernée à des degrés divers par une baisse de la dotation de l'état.

Cette baisse n'a pas été significative pour notre commune et nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts pour que la population ne soit pas pénalisée par les efforts que nous devons faire pour entretenir et moderniser nos équipements communaux.

Comme pour les années passées nous sommes intervenus sur la voirie avec une opération principale, la réfection d'une portion de route allant du Puy Mirol au village de Lagrange pour un montant de 21 245 €.

A cette tranche de travaux de voirie vient s'ajouter notre intervention sur le stade. Après la déconvenue de 2014 où les travaux d'assainissement de la surface de jeu n'avaient pas eu l'effet escompté, la pose de drains et le reprofilage par l'apport de terre au printemps dernier ont eu cette fois l'effet attendu pour un coût de 1 488 €.

Je renouvelle mes remerciements à tous ceux qui ont apporté leur contribution dans cette opération qui sera prolongée sur une autre partie du terrain dès le printemps prochain.

Depuis octobre 2015, la commune est dotée d'un site internet, je vous encourage à l'utiliser et à le consulter.

Nous avons inauguré le 14 novembre dernier notre bibliothèque communale. L'aménagement de cet espace a été pensé pour offrir au public la palette de services la plus large possible : prêt de livres, de CD, accès à internet et équipement de nouveaux ordinateurs supports des cours d'informatique du vendredi après-midi. Le fonctionnement de cette bibliothèque s'appuiera pour partie sur toutes celles et ceux qui veulent donner de leur temps pour conseiller, renseigner les futurs usagers. Cette équipe de bénévoles est en cours de constitution. Déjà plusieurs personnes se sont portées volontaires, d'autres sont attendues pour rédiger ensemble un règlement intérieur. Que les personnes intéressées se fassent connaître auprès de Sandrine FAUREL. J'ajoute que l'aménagement de l'ancienne salle de classe a été complété par la restauration de son entrée.

Tous ces travaux de rénovation et les nouveaux équipements ont nécessité un investissement de 25 529 €. La commune a bénéficié d'un soutien financier du Conseil départemental (8 551 €) et de l'état (5 879 €).

D'autres opérations moins importantes ont eu lieu en 2015 : rénovation du mur de l'ancienne poste, suppression de la haie de cyprès jouxtant le cours de tennis...

Même si la parution du livre « Orgnac sur Vézère et son église Saint-Martial » a déjà été soulignée dans notre dernier bulletin municipal de juillet 2015, je me permets de rappeler cette publication qui fait honneur à ses auteurs et à notre modeste commune.

Ce livre a obtenu le prix départemental du patrimoine 2015 et connaît le succès attendu. Vous pouvez vous le procurer auprès de la mairie ou de ses auteurs Jean POUGET, Marcel BELETTE, Jean-Pierre BERNARD, Régine DELACOUR, Milena LOUBRIAT, et Pierre-Gilles de LUPEL.

Pour l'année qui vient de commencer une nouvelle tranche de travaux concernant l'entretien de la voirie figure dans nos investissements. Le programme des travaux est en cours de préparation. L'un des appartements de l'ancienne poste sera rénové courant février. D'autres chantiers d'un coût modéré sont programmés : c'est l'élargissement de l'entrée de la cour de la mairie, le remplacement du grillage du cours de tennis côté route, la plantation d'une haie bordant le nouveau cimetière.

Pour l'année 2016, c'est surtout 2 dossiers qui mobiliseront l'équipe municipale, la réalisation d'un plan local d'urbanisme (PLU) et la poursuite de l'opération concernant l'aménagement et le développement du bourg.

S'agissant du PLU, ce document que nous établirons doit normalement déboucher sur une délimitation des zones constructibles pour les 15 à 20 prochaines années, au vu notamment de l'évolution de la population et des perspectives de constructions nouvelles. Ce dossier nous prendra beaucoup de temps, de discussions, de négociations et fera l'objet de réunions publiques. Sans ce document, il deviendrait difficile d'obtenir des permis de construire. L'aide de l'état dans le cadre d'un groupement de commandes avec d'autres communes de la communauté de communes du Pays d'Uzerche nous a convaincu de mettre en place ce document dont l'une des finalités majeures est de protéger l'espace agricole.

Second dossier majeur : l'aménagement du bourg.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal tous les détails de la procédure des études préalables du projet. C'est bien à partir de nos attentes que le bureau d'études a produit un plan d'aménagement. Cette esquisse a notamment fait l'objet d'une réunion publique de présentation qui a eu lieu le 27 novembre. Je retiens de cette réunion une bonne participation et surtout aucune opposition majeure aux grandes orientations qui ont été faites, même si des interrogations subsistent sur certains points. Nous avons aujourd'hui une estimation du chiffrage de l'aménagement qui est découpé en 5 tranches dont la première concerne la place de l'église côté ancienne forge estimé à 69 437 €. La prochaine étape de notre travail va naturellement consister à bâtir un plan de financement compatible avec notre capacité d'investissement qui doit intégrer les autres opérations dont j'ai déjà fait état.

Nous devons aussi avoir toujours présent à l'esprit le lotissement du poteau pour lequel nous n'avons toujours pas reçu de demande. La COREB, Frédéric VILLENEUVE et la société d'aménagement rural et urbain TERRITOIRES sont toujours à nos côtés pour nous aider dans notre communication.

Ce tour d'horizon de nos réalisations et projets étant terminé, je veux dire quelques mots sur les dernières élections de l'année 2015.

-Les élections départementales de mars dernier ont entériné le nouveau découpage départemental. Désormais, notre commune fait partie du canton d'ALLASSAC. Je sais pouvoir compter sur l'écoute du nouveau binôme de conseillers départementaux, Michèle RELIAT et Gilbert FRONTY, pour garantir à notre commune la réalisation des opérations que je viens d'évoquer et qui contribueront naturellement à la vie de notre territoire.

-Des élections régionales ont eu lieu les 6 et 13 décembre dernier. Avec la même intention de garantir plus d'efficacité à l'utilisation de l'argent public, l'état a décidé de fusionner la région Limousin avec Poitou Charente et Aquitaine. Cela ne change en rien les droits et devoirs de notre commune. Il s'agit essentiellement d'un changement administratif d'ordre géographique, les grands services administratifs devant être répartis entre les capitales des anciennes régions. L'agriculture aurait notamment ses services régionaux à Limoges.

Pour terminer mon propos sur les nouvelles collectivités territoriales, je voudrais dire quelques mots sur notre place dans la communauté de communes du pays d'Uzerche. Notre époque vit tous les désagréments d'une désertification d'une partie du territoire national et tous les inconvénients de la grande densité démographique des zones urbaines et périurbaines. Il nous faut parvenir à un meilleur équilibre. A cette fin, les communes qui ont le moins d'habitants n'ont pas moins d'importance car elles doivent remplir de la même manière que d'autres leur fonction d'aménagement du territoire. Pour aller dans ce sens la communauté de communes, présidée par Madame Sophie DESSUS, a pris l'initiative d'élaborer un projet de territoire qui va recenser les enjeux et les propositions concrètes à mettre en œuvre.

L'élaboration d'un tel projet va bénéficier des fonds de l'état avec lequel une convention a été signée le 15 décembre entre le préfet de région, le préfet de la Corrèze et Sophie DESSUS.

Les thèmes défendus par ORGNAC concerneront le soutien des projets en cours : aménagement du bourg, le lotissement du poteau, le soutien de l'agriculture et de l'artisanat, le renforcement de la couverture numérique (montée en débit internet et fibre optique).

Je ne veux pas déroger aux remerciements que j'adresse régulièrement aux associations.

La commune d'ORGNAC se distingue par le dynamisme de ses associations. Les soirées festives du CAO, la fête votive du comité des Fêtes, l'atelier cuisine et le vide grenier de familles rurales, le concert des amis de l'église, la galette, la sortie annuelle et les repas des aînés, le repas du 8 mai des anciens combattants, le repas convivial du 1<sup>er</sup> mai des sociétés de chasse et je ne peux citer toutes les manifestations, sont un vrai cadeau pour notre commune. Je remercie très chaleureusement toutes celles et ceux d'entre vous qui apportent leur contribution dont le résultat est régulièrement relayé par la presse et notre correspondante Christine GAUTHIER BRAVARD à laquelle je présente les mêmes remerciements.

Merci aussi aux membres du Centre Communal d'Action Sociale pour leur investissement. L'activité du CCAS s'est enrichie de visites faites au printemps dernier qui ont été très appréciées et qui s'ajoutent au repas et aux colis de fin d'année. Ces membres sont bien de vrais acteurs du bien-être de la commune.

L'autre richesse, et c'est la plus importante à ORGNAC comme ailleurs, c'est l'activité professionnelle. C'est l'agriculture bien sûr qui occupe l'essentiel de cette activité. Soyez assuré que l'équipe municipale restera à l'écoute de ceux qui veulent diversifier leurs productions ou développer leurs activités même si nos moyens d'action demeurent limités.

Des événements ont marqué cette année, un incendie mais aussi un acte de vandalisme absolument intolérable. A mes yeux tous les moyens possibles doivent être mis en œuvre pour trouver et sanctionner les coupables.

Je termine ce « mot » en remerciant d'une part toutes celles et ceux dont les écrits contribuent à la richesse de ce bulletin et d'autre part la commission « bulletin municipal communication » animée par Milena LOUBRIAT.

Au nom des élus, du personnel communal, je souhaite à tous courage, réussite et santé.

Je reformule le vœu d'une nouvelle année sans polémique inutile et centrée sur des opérations et actions à mettre au service de tous.

Marcel DANDALEIX

# ETATCIVIL 2015

## NAISSANCES:

**Lola GUILLARD, de Florient GUILLARD et de Karine LEYMARIE**

Le 2 octobre 2015 les Fouillades



## MARIAGE :

**M. Xavier, Gabriel, Roger MADUPUY et Mme Emmanuelle BOISSIER,**

Le 1<sup>er</sup> août 2015 les Fombiardes

**M. Jacques, Michel GUIAVARCH et Mme Cécile BORDAS ,**

le 8 août 2015 le Mialet

**M. Francis LEYGNAC et Mme Marie-Bernadette BESSE,**

Le 12 décembre 2015, le Poteau



## DECES :

**Gabriel BOISDEVESY, le Bourg, le 16 février**

**Angèle SIMON épouse BIGOURIE, Lagrange, le 4 mars**

**Bernard CHANTANDEAU, Le Péage, le 16 mars**

**Noël DELORY, Vaynas, le 17 avril**

**Odette BIOULOU, le Bourg, le 11 juillet**

**Yvonne DUFOUR épouse MONTEIL, le Bourg, le 29 juillet**

**Bernadette BREUIL épouse SAGNE, Vaynas, le 5 août**

**Michel LACHAUD, la Rivière, le 11 octobre**

**Valérie Louise VALETTE, Vaynas, le 17 octobre**

**Yvonne SAGNE épouse COUSTY, la Chapoulie, le 7 novembre**



# REALISATIONS 2015

Outre les **travaux d'entretien courant**, à l'intérieur ou à l'extérieur des **bâtiments communaux**, sur le **réseau d'eau**, sur la **voirie** ainsi que les **espaces verts** y compris l'entretien régulier du **stade de rugby**, d'autres réalisations plus particulières ont été réalisées.

## Voirie communale :

Reprise en totalité de la route : Puymirol / Lagrange avec reprofilage manuel et point à Temps

Travaux réalisés par l'Entreprise : Jean Marie FREYSSINET

Coût de l'opération : 15245.80 € H.T.



## Abords du logement « Ancienne poste » :

*I Travaux de réfection du mur de clôture* : reprise des joints ainsi que du dessus de mur

Maçonnerie derrière l'abri à bois jusqu'à la sablière

Travaux réalisés par l'Entreprise de maçonnerie GOUDAL de Vignols



Coût des travaux : 1989.93 € H.T.

## *II Remise en état des abords accès au logement*

Fourniture de gravillons, d'émulsion de bitume, passage du cylindre

Travaux confiés à l'Entreprise : Jean Marie FREYSSINET

Précision : le chantier avait été préparé, nettoyé au préalable par les agents de la commune

Coût de l'opération : 3031.00 € H.T.

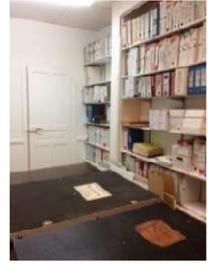


### **Aménagement du local à Archives :**

C'est à l'emplacement de l'ancien secrétariat de mairie qu'ont été disposées diverses étagères et autres rayonnages dans un local refait à neuf :

isolation murale, ainsi qu'au plafond avec peinture et raccordement électrique pour le chauffage. Une table permet de consulter le cadastre en toute liberté.

Travaux menés à bien par les agents



### **Réfection du logement de la mairie :**

*Reprise des peintures* (cuisine, entrée)

Vérification des branchements électriques avec poses de prises supplémentaires

Travaux réalisés par les agents

*Travaux de plomberie* : Salle de bains avec pose de lavabo

Travaux confiés à Monsieur GOULMY de St Aulaire

### **Aménagement de l'ancienne salle de classe en Salle Multimédia et bibliothèque :**

*Travaux de :* doublage de cloisons, peinture, plafond suspendu rabaissé, ponçage et vitrification du plancher ceci après avoir supprimé le lambris existant.

Idem pour le couloir accédant à l'étage avec doublage des cloisons et plafond abaissé afin de gagner du volume à 'chauffer 'plus peinture et revêtement de sol.

Travaux assumés par Monsieur CHAGNEAU (peintures et déco)

Coût des travaux : 7956.47 € H.T.





*Electricité avec branchements et éclairages divers :*

Pose de boîtier pour raccordement informatique

Travaux réalisés par : Rue 2 L'Elec, Monsieur RUE Christophe

Coût des travaux : 4941.40 € H.T.

*Remplacement et pose fenêtres en PVC :*

Travaux confiés à l'Entreprise PIRONTE

Coût des travaux : 2119.74 € H.T.



**Achat, équipement pour salle informatique et bibliothèque :**

*Bibliothèque* : Aménagement mobilier réalisé par Perspectives

Coût des travaux : 5657.90 € H.T.

Informatisation de la Bibliothèque réalisé par

Informatique Distribution et COLIBRIS (logiciel)

Coût du matériel: 1061.50 € H.T.

Coût du logiciel : 1154.73 € H.T.

*Point multimédia* : Postes informatiques

Coût du matériel : 2637.33 € H.T. Informatique Distribution



### **Pose de drains au terrain de Rugby :**

Sur zone la plus humide, pose de drains agricoles collectés longitudinalement sous main courante avec évacuation en bout du stade sur terrain communal.

Apport de terre végétale pour combler les flaches et niveler le sol sur zones le nécessitant, avec réensemencement.

Travaux assumés par bon nombre de volontaires habitants de la commune avec leur matériel... avec implication de joueurs (et leur président) d'élus et des agents communaux.



### **Travaux autres, réalisés par les agents:**

Suppression de la haie de cyprès (arbres desséchés) au cimetière en vue d'être remplacée

Suppression de la haie de cyprès au Tennis, enlèvement et remplacement le grillage

Plantation de végétaux aux abords de la salle polyvalente « Paul Comby »

Pose d'un panneau d'affichage à l'entrée du cimetière (pour affichage du règlement)

Fixation de mains courantes : escalier entrée de l'Eglise, escalier salle de vote à la mairie, rampe d'accès à la mairie (secrétariat)



### **EQUIPEMENT / MATERIEL**

#### **Achat pour entretien Espaces Verts :**

- Débroussailleuse Stihl FS A10 : 610.00 € H.T. Menue Culture
- perche élagueuse Stihl UT 131 : 660.00 € H.T. Menue Culture

### **FORMATION / STAGE des Agents communaux :**

Dans le cadre du respect de la réglementation en matière de sécurité, les Agents communaux ont participé à la formation « **Gestes au premier secours** »

# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le centre communal d'action sociale a poursuivi son action cette année.

Il s'est réuni 4 fois : le 9 avril, le 18 mai, le 27 juillet et le 8 octobre.

Les membres ont renouvelé leurs visites auprès des aînés pour leur apporter les invitations pour le repas annuel offert par le C.C.A.S. Ce dernier s'est déroulé le samedi 5 décembre dans une bonne ambiance.

21 personnes ont bénéficié de cette journée en compagnie d'autres convives qui se sont joints à eux pour partager ce moment de convivialité. Ce repas a été l'occasion de vendre des jacinthes au profit du Téléthon qui se déroulait le même jour.

43 personnes ont reçu des colis à domicile toujours distribués par les membres du C.C.A.S.

Les membres du C.C.A.S., dont les noms suivent, sont toujours à l'écoute des besoins de chacun ; n'hésitez pas à les contacter si besoin.

→Colette DUBERNARD, Danielle CHATANDEAU, Jeanine LARIVIERE, Jean-Claude DARLAVOIX, Florence DUVIALLARD et les 5 conseillers Nathalie MATHIEU, Philippe BRAVARD, Paul FREYSSINET, Françoise MOMMELE et Milena LOUBRIAT.



Milena LOUBRIAT

# TARIFS COMMUNAUX 2016

## Location de la salle polyvalente des Fombiardenes :

☞ particuliers habitants de la Commune :		
- salle seule .....		<b>93 €</b>
- salle + cuisine + four électrique.....		<b>140 €</b>
☞ particuliers extérieurs à la Commune :		
- salle seule .....		<b>140 €</b>
- salle + cuisine + four électrique .....		<b>187€</b>

Participation aux frais de chauffage pendant la période d'hiver,

soit du 1<sup>er</sup> novembre au 15 mai..... **55 €**

☞ Réunions diverses en semaine	gratuit
☞ Associations communales	gratuit

## Service de l'Eau :

Tarif du m<sup>3</sup> d'eau ..... **1 € 10**

Abonnement.... **64 € 00**

## Frais de raccordement des compteurs d'eau au réseau communal :

☞ Forfait pour la pose d'un nouveau compteur ..... **600 € TTC**

☞ Pose d'un compteur au lotissement du Poteau et changement compteur d'eau seul : le coût sera déterminé en fonction du tarif 2015 des matériaux nécessaires + 1 heure de main d'œuvre

## Redevance assainissement collectif du Bourg :

☞ Part fixe ..... **160 € TTC**

☞ Part variable : basée sur l'impôt foncier bâti 2016 de chaque abonné x 0 € 03

## Concessions du cimetière :

**1 m<sup>2</sup> pour emplacement cavurne : 70 €**

**3 m<sup>2</sup> : 100 € 00**

**6 m<sup>2</sup> : 180 € 00**

**Case du columbarium : 600 €** avec une concession de 50 ans

## Un Défibrillateur automatique est à disposition devant la mairie



Un défibrillateur est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou « défibrillation ».

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie**

Lundi - Mardi – Jeudi – Vendredi : 8 h 30 – 12 h 30 – 13 h 30 – 17 h

Tél : 05.55.98.94.01 Fax : 05.55.73.79.37

Courrier électronique [mairie.orgnac@wanadoo.fr](mailto:mairie.orgnac@wanadoo.fr) Site internet : [www.orgnac.fr](http://www.orgnac.fr)

Salle polyvalente des Fombiardes : 05.55.73.72.35 Stade : 05.55.73.14.13

**Permanence de M. le Maire : tous les vendredis après-midi sur Rendez-vous**

### **COMPTEURS D'EAU**

Il est rappelé que chaque personne détentrice d'un compteur d'eau doit assurer, en période hivernale, la protection de celui-ci. En cas de gel, ce compteur sera remplacé par les employés communaux et le coût sera facturé par la commune.

### **ELAGAGE**

La végétation des propriétés privées ne doit pas empiéter sur le domaine public. Il appartient aux propriétaires de procéder à l'élagage de leurs plantations, en limite du domaine public.

### **MAISON DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE**

Les permanences de l'Assistante Sociale ont lieu sur rendez-vous. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la MSD d'Uzerche au **05.55.73.00.14**

### **SECOURS POPULAIRE**

Une antenne est ouverte à VIGEOIS au premier étage de la mairie. Elle est destinée à toutes les populations de Vigeois et du canton. (Président M.FANTI Jean-Claude 05.55.98.92.14)

Jours et horaires d'ouverture :

- le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois, de septembre à juin, de 15 h à 17 h
- le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois, de juillet et d'août, de 9 h 30 à 11 h 30.

## COORDONNEES UTILES

Gendarmerie de VIGEOIS	05 55 98 91 34	ou le	17
EDF (dépannage)	09 726 750 19		
Pompiers	18		
SAMU ou SMUR	15		
Médecin de garde	15		
Instance Coordination			
De l'Autonomie – UZERCHE	05 55 73 26 53		
Centre Hospitalier – BRIVE	05 55 92 60 00		
CENTRE ANTI POISON	05 56 96 40 80		
INFO DROGUE	08 00 23 13 13		
SIDA INFO SERVICE	08 00 84 08 00		
ENFANCE MALTRAITEE	08 00 05 41 41	OU	119
SOS AMITIES (Limoges)	05 55 79 25 25		
SOS VIOLENCES CONJUGALES	05 55 88 20 20		
France TELECOM (Dépannage)	10 13		
France TELECOM (commercial)	10 14		
La Poste – VIGEOIS	05 55 98 49 22		

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

**20 février** : **Concours de belote** de la Société de Chasse Communale à « La Maison de la Chasse »

**12 mars** : **Soirée cabaret et repas Choucroute** organisée par le comité des fêtes

**19 mars** : **Repas de chasse**, organisé par la société de chasse « Orgnac propriétaires » à la salle polyvalente

**1<sup>er</sup> mai** : **Traditionnel repas, avec casse-croute** le matin, organisé par la Société de Chasse Communale à la « La Maison de la Chasse »

**08 mai** : **Repas** des anciens combattants à la salle polyvalente

**14 mai** : **Bourse aux plantes**, salle de la Forge, organisée par Familles Rurales de 14h à 16h30

**juin** : **Repas Champêtre et Feu de la Saint-Jean** du Comité des Fêtes

**01 et 02 juillet** : **Fête annuelle** de la Saint-Martial

**1<sup>er</sup> août** : **Soirée musicale** organisée par l'Association des Amis de l'Eglise Saint-Martial d'ORGNAC/VEZERE suivie d'un repas

**04 septembre** : **Vide-greniers et repas** dans le Bourg organisé par Familles Rurales et le

Comité des Fêtes

**23 octobre** : **Concours de soupe** à la salle polyvalente

**14 novembre** : **Bourse aux plantes**, salle de la Forge, organisée par Familles Rurales

**17 décembre** : **Après-midi récréatif** du Comité des Fêtes

**31 décembre** : **Réveillon** de la Société de Chasse Communale à la salle polyvalente des Fombiarden

**et une fois/mois** : **Atelier cuisine** organisé par Familles Rurales

## REPORTAGE PHOTOS SUR LES ANIMATIONS COMMUNALES 2015



Inauguration de la salle des fêtes « Paul COMBY »

Janvier 2015



24 janvier : les vœux du maire



22 février : Soirée Flamenco



14 mars : Assemblée générale AESMOV



08 mai : cérémonie aux monuments aux morts



22 juin : feu de la Saint Jean



07 juillet : la fête votive



08 août : concert à l'église



19 août : tour du limousin



07 septembre : le vide-grenier



Atelier informatique



21 novembre : loto du CAO



5 décembre : Repas CCAS



25 octobre : participant au concours de soupe du Comité des Fêtes

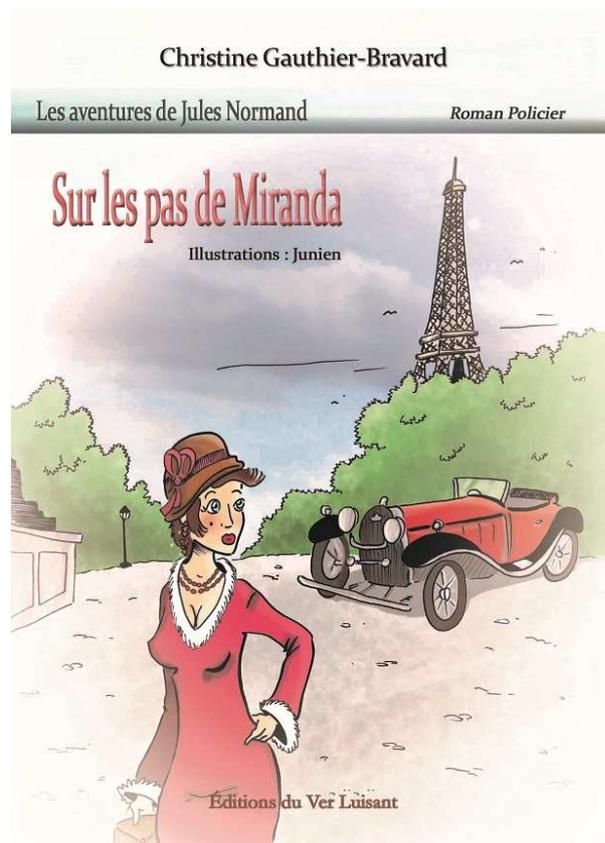
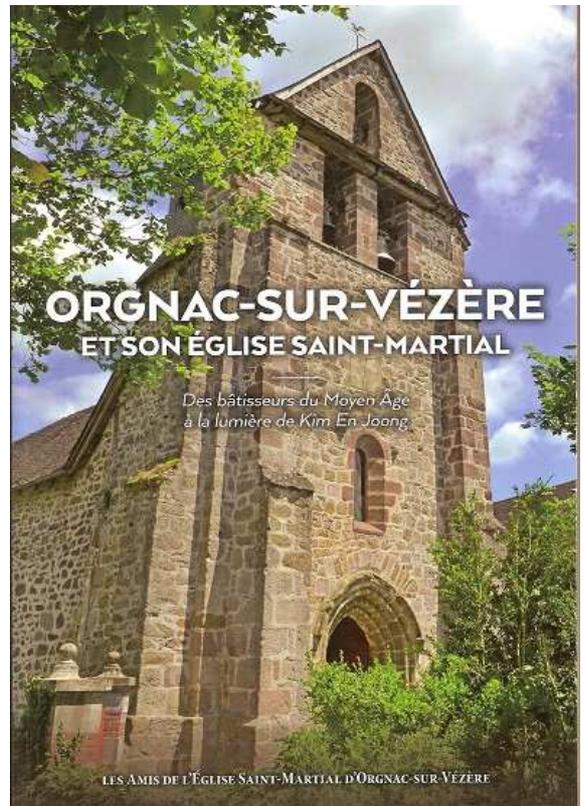
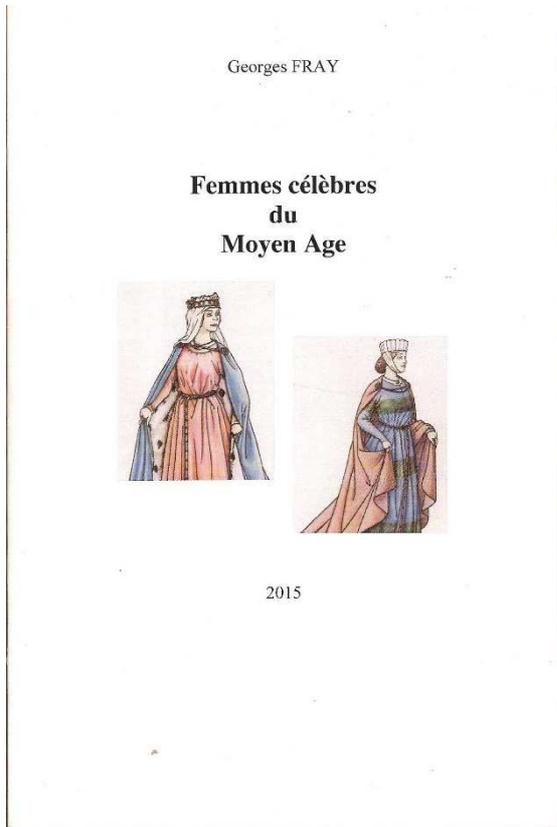


11 novembre : cérémonie aux monuments aux morts



05 décembre : téléthon

# LES NOUVEAUX LIVRES DE NOS AUTEURS ORGNACOIS



## AMENAGEMENT DU BOURG

Ce **projet** est partie intégrante des gros travaux envisagés par l'équipe municipale en place ; il s'inscrit dans un **Contrat Territorial d'Aménagement (C.T.A)** d'une durée de trois ans du Conseil Général, devenu **Conseil Départemental**, de la Corrèze.

Pour ce faire, il fallait se **rapprocher de services et personnes compétentes** au niveau du département, afin de **bénéficier d'aides**, tant **administratives que financières**, sachant que la constitution et l'élaboration de dossiers prennent et demandent du temps, de l'énergie et bon nombre de discussions et réunions auprès de ces services.



Pour mémoire, les premiers contacts et visite des lieux ont eu lieu en **Mai 2014** :

**Madame NICOLLE Sandra**, ( Paysagiste conseillère) du **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** faisait une première visite ; une délégation de l'Association des Amis de l'Eglise était présente.

Un premier périmètre d'aménagement du bourg allait être défini.



Extrait document CAUE du 25 Juin 2014

### En Septembre 2014 :

Rencontre au Conseil Général avec **Madame TEYSSOU**, Adjoint au Directeur de l'Aménagement du Territoire pour **présentation du projet**.



### En Novembre 2014 :

Réunion **en mairie** d'Orgnac en présence de **Monsieur MARTINEZ**, Chef de service Voirie /Espaces publics à **Corrèze Ingénierie**.

Différents points évoqués :

- *Patrimoine bâti*
- *Espace public*
- *Différents réseaux*

### En Février 2015 :

**En mairie** d'Orgnac, réunion en présence de **Monsieur MARTINEZ**(Corrèze Ingénierie)

Cette réunion avait pour objet de faire un point sur l'aménagement du bourg aux abords de l'église, et paysager aux abords de la fontaine, et de préciser par écrit ce qui a été évoqué pendant la réunion, c'est-à-dire la présentation du projet de déroulement de la mission complète de maîtrise d'œuvre, et la participation éventuelle de Corrèze Ingénierie sous forme **d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage**.

### En Mars 2015 :

Après **délibération en Conseil Municipal** en date du **Jeu**di 16 Avril 2015, **CorrèzeIngénierie a été retenu comme Assistant à Maîtrise d'Ouvrage**.

Pour information, le coût de cette **prestation** s'élève à **2000 euros H.T**

### En Avril 2015 :

Rencontre à l'**Hôtel du Département**, dans les locaux du **Service de l'Aide aux communes** :



Les **différents points** décrits ci-après figureront au cahier des charges, y seront développés et transmis à chaque candidat éventuel (bureau d'étude)

- **Objet de la Prestation**
- **Périmètre de l'étude**
- **Mission du cabinet d'étude**
  - *diagnostic et évaluation des enjeux*
  - *proposition d'aménagement*
  - *estimation des travaux par action*
- **Constitution du groupe de suivi**
- **Contenu de l'étude :**

**Phase I : Diagnostic et évaluation des enjeux**  
**Phase II : Plan de référence :** préprogramme général  
les différents réseaux
- **Mise au point du programme** de l'aménagement du Bourg
- **Calendrier prévisionnel**
- **Intervention sur l'opération**
- **Organisation de la consultation**
  - *mémoire/justificatif*
  - *Compétences des prestataires*
  - *Coût de l'étude*
  - *Recevabilité des candidats*

Une précision :

Le montant des aides (subventions en provenance de la Direction Aménagement du Territoire) à savoir **un financement potentiellement mobilisable** pourrait être à hauteur de **45%** du montant des prestations décrites auparavant :

- assistance à maîtrise d'ouvrage
- réalisation de l'Etude préalable

En Mai 2015 :

Réunion en mairie en présence de **Corrèze Ingénierie** avec Monsieur **MARTINEZ** en vue de l'élaboration du **calendrier** du déroulement des différentes étapes :

« **Consultation pour : Etudes Préalables à l'Aménagement du Bourg : marché de prestations intellectuelles** »

**Déroulement de la procédure et documents associés :**

**1. envoi du cahier des charges** au Bulletin Officiel et site des maires : **vendredi 26 juin 2015**

**2. remise des offres :** **lundi 20 juillet 2015 matin**

**3. ouverture des offres...**ouverture des plis...**analyse des offres :** **Lundi 20 juillet 2015 après-midi**

**4. convocation des 3 candidats sélectionnés** pour l'audition : **mercredi 22 juillet 2015**

**5. auditions des 3 candidats sélectionnés ...sélection du candidat à retenir :** **vendredi 24 juillet 2015**

**6. attribution du marché :** à partir du **vendredi 24 juillet**

### **En Juillet 2015 :**

En date du **Vendredi 24 Juillet 2015**, en mairie, après audition des trois candidats, à l'unanimité, le cabinet :

« **APRES LA PLUIE** » 87800 St Priest Ligoure a été retenu comme **Mandataire**

(Christophe LEHUGER / Carole BRIDER Paysagistes DPLG)

« **SARL COLIBRI VRD** » comme **Cotraitant** : 19100 Brive (BRISSEAU Olivier)

### **En Septembre 2015 :**

En mairie, en date du **1<sup>er</sup> Septembre 2015**, signature de la **Convention** de l'Offre (comportant les détails : calendrier et délais) par le bureau d'étude « **APRES LA PLUIE** »

En présence de Monsieur **MARTINEZ** Corrèze Ingénierie, Madame **NICOLLE** du CAUE.

En mairie, en date du **16 Septembre 2015**, s'est tenue une **réunion de coordination des différents réseaux** :

Présence de : Corrèze Ingénierie, Monsieur **MARTINEZ**

« Après la pluie » bureau d'études Monsieur **LEHUGER** paysagiste

Syndicat intercommunal d'électrification d'Ornac

Orange

BE Socama Ingénierie

ERDF

CTD de Brive

### **Une précision qui est un rappel :**

L'**Association des Amis de l'Eglise**, par son **Président**, Monsieur **Jean POUGET**, a été associée dès le début au projet, tout comme à participer à toutes les réunions et rencontres détaillées ci-dessus.

### **En Octobre 2015 :**

En mairie, en date du **19 Octobre 2015**, présentation par le bureau d'étude « **Après la pluie** »

Christophe **LEHUGER** / Carole **BRIDER** Paysagistes de la **Phase I** :

### **Diagnostic et Evaluation des Enjeux de l'Etude Préalable à l'Aménagement du Bourg d'Ornac.**

La **synthèse** des travaux ci-après décrite, s'avère indispensable afin de bien saisir l'enjeux du futur aménagement du bourg.

Cette première approche, qui est un **diagnostic**, s'achève par un premier bilan décomposé en plusieurs phases dont :

#### **situation générale, situation géographique du bourg :**

Ornac se positionne, entre autre, entre deux vallées :

- la *Loyre* à l'Ouest

- la *Vézère* à l'Est

- **contexte patrimonial d'Ornac :**

- **l'orientation future** devra conduire à étoffer la relation entre le bourg et son site : **l'Eglise** et son paysage

- quand on arrive à **Orgnac bourg**, **l'Eglise** apparaît **dénudée** d'habitation ... nous ressentons une impression de liberté.

- **la place** n'est pas au cœur du bourg, mais la silhouette de **l'Eglise** fonctionne comme un marqueur d'identité du bourg.

- le travail réalisé sur les **vitraux de l'Eglise** doit trouver un prolongement dans l'approche concernant le projet d'aménagement du bourg : *la lumière... la couleur... la forme... l'esprit des lieux... l'abstraction... la modernité...*

- **la place de l'Eglise** .... place carrefour ... il serait bien d'atténuer le caractère routier

- **la Fontaine** : quelle place lui donner ?

- **la présence de l'Eau** :

- *le lavoir* ou réservoir et le ruisseau et son cortège de saules

- *la Fontaine St Martial*

- *l'Etang* en amont du *Pré du Grenier*

- **le vallon** ou « combe » logée dans une cuvette



**En conclusion de ce diagnostic**, et en résumé des premières orientations, **sept Enjeux** principaux se dégagent :

**1 Une place publique vivante et calme :**

- qui seront les bénéficiaires du futur espace public ?

- comment par ailleurs faire en sorte que la place gagne en « vitalité »

**2 La qualité du vide :**

- comment envisager ce vide ? est-ce synonyme d'espace qui laisse une grande liberté d'usages et d'appropriations des lieux ?

**3 L'invisibilité de la route :**

- ne pas dessiner la route juste pour la laisser passer

- garder en mémoire le principe de cohérence générale de la place

**4 Les places de l'Eglise :**

- comment intervenir autour de l'Eglise sans dénaturer le charme des lieux ?

- comment prolonger et mettre en valeur le travail des nouveaux vitraux du Père Kim en Joong ?

## 5 La place du paysage :

- la mise en valeur de l'horizon-paysage est un enjeu important pour l'attractivité de la place
- affirmer le vallon, tirer parti de cet espace
- conserver une vue sur l'horizon depuis le fond de la place

## 6 La richesse de la diversité ; la qualité de la cohérence :

- envisager l'Eglise comme le trait d'union de la place
- développer un gradient entre la place haute et le ruisseau de la fontaine
- exploiter les matériaux naturels en valorisant leurs qualités

## 7 L'eau et la nature :

- utiliser l'eau comme repère, ligne directrice à l'échelle des espaces publics du bourg
- conserver le caractère naturel du vallon, le rendre plus accessible et mieux l'inscrire dans le champs de l'espace public.

## En Novembre 2015 :

**Le 20 Novembre**, en mairie, suite des travaux et analyse des différents points évoqués lors de la présentation du « Diagnostic » et développement des sept enjeux (questionnement et explications venant conforter le projet)

Monsieur **LEHUGER**, Madame **BRIDIER**, paysagistes **Mandataires**, détaillent et affinent leur projet, tout en demeurant attentifs aux différentes interrogations : l'accessibilité, la circulation, le choix des matériaux, le déroulement des diverses manifestations, la disposition de la fontaine... entre autre

Lors de cette réunion, l'**Association 'Pays d'Art et d'histoire'** était représentée par **Monsieur Jean CHASTRE**.

**Le Vendredi 27 Novembre**, salle polyvalente « **Paul COMBY** » réunion publique :

Objet de la réunion :

**Présentation du projet d'Aménagement du bourg :**

*Présence de :*

Bureau d'Etude : **Mandataire**, Monsieur **LEHUGER** , paysagiste

Corrèze Ingénierie : **Assistant à Maîtrise d'ouvrage** : Monsieur **MARTINEZ**

**Monsieur le Maire** assisté de son **conseil municipal**

**Monsieur le Maire** ouvre la réunion en présentant à l'assistance l'objet de cette rencontre qui s'inscrit pleinement dans le calendrier du déroulement des travaux. Elle doit avoir lieu afin de rendre compte aux habitants de la commune de l'avancée des travaux de réflexion ainsi que recueillir le ressenti de maximum de personnes, à savoir l'utilité d'un tel projet.

**Monsieur MARTINEZ** précise son rôle d'**Assistance à Maîtrise d'ouvrage** : assiste la commune dans toutes les démarches administratives, relation avec les partenaires départementaux, voire financiers (très important) ; il s'emploie à coordonner les différentes actions, demeure l'interlocuteur privilégié

au niveau des services du département, notamment celui de la Direction de l'Aménagement du Territoire.

**Monsieur LEHUGER** présente à l'assistance le projet en prenant soin de donner le maximum de détails visionnés sur écran, il retrace sommairement l'histoire et s'appuie sur les sept enjeux décrits dans le diagnostic.

Il développera l'ensemble du projet en le décomposant en **cinq « sites »** distincts, volumes de travaux à envisager sur la durée (la municipalité projette d'aménager un site annuellement tout en respectant une rigueur budgétaire d'actualité)

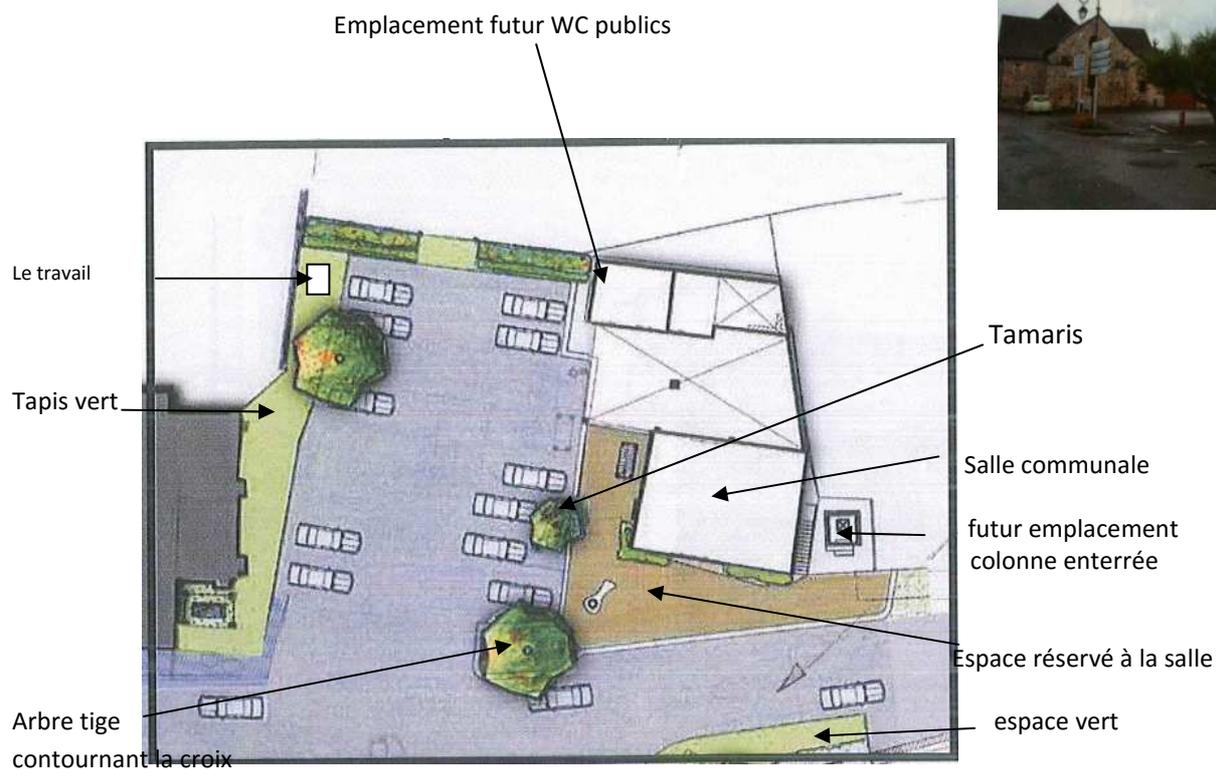
#### Premier site : **Place de l'Eglise côté FORGE** :

##### **Objectifs :**

- < mieux mettre en valeur l'Eglise et l'ancienne forge
- < une place modulable, un espace polyvalent le plus souvent parking mais capable de se transformer les jours de fête
- < atténuer fortement le caractère routier des lieux
- < renforcer le caractère public de l'ancienne forge, rendre ses abords plus faciles d'appropriation et plus confortables
- < mieux mettre en valeur la croix et le Monument aux morts

##### **Principes d'intervention :**

- < transformation des contours de la place...création d'un tapis vert au pied de l'Eglise et autour du monument aux morts
- < parking : environ 16 emplacements avec une place PMR côté salle communale
- < création d'un espace plus confortable devant la salle communale
- < conservation du tamaris, déplacement du travail, réduction des panneaux de signalisation
- < installation d'un panneau d'affichage (richesses patrimoniales, circuits de promenade)
- < accueil du conteneur sur l'emplacement du transformateur
- < création des sanitaires public dans les « anciennes étables à cochon » tout en conservant l'esthétique extérieure à l'identique.



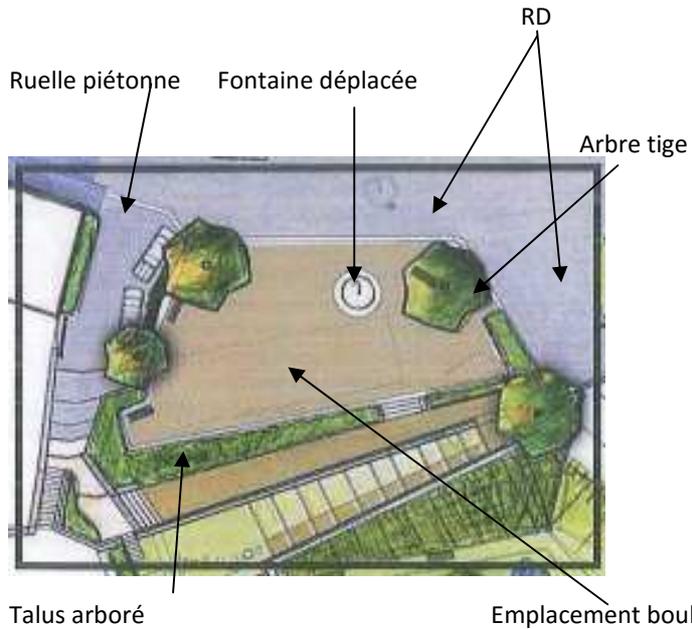
**Deuxième site : Place de l'Eglise côté balcon :**

**Objectifs :**

- < créer une vraie place accueillante
- < tirer parti de la situation en balcon sur le paysage, valoriser la présence d'horizon
- < valoriser la fontaine et sa dimension patrimoniale
- < gommer l'impression routière
- < mettre l'eau en valeur
- < un espace à destination de piétons

**Principes d'intervention :**

- < un espace spacieux, plat, aéré, ouvert
- < déplacement et restauration de la fontaine sur cet espace
- < amplification de caractère de balcon, retrait des sanitaires, suppression des charmilles, déplacement du conteneur enterré, accueil d'un boulo-drome
- < création d'un escalier entre la place en stabilisé et le rebord du balcon.



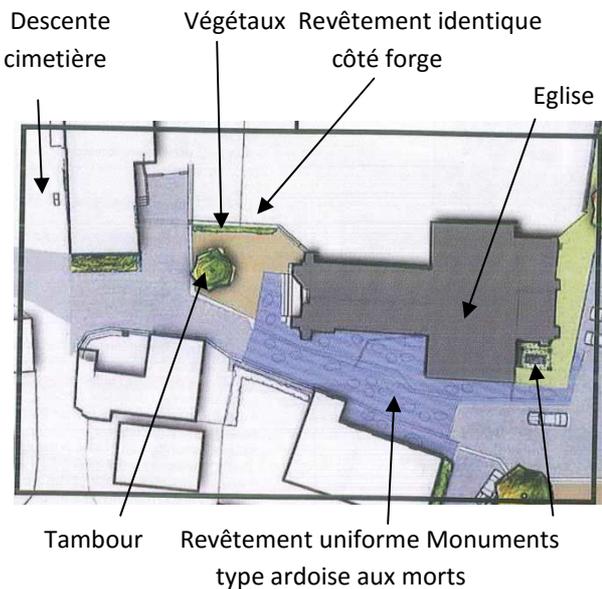
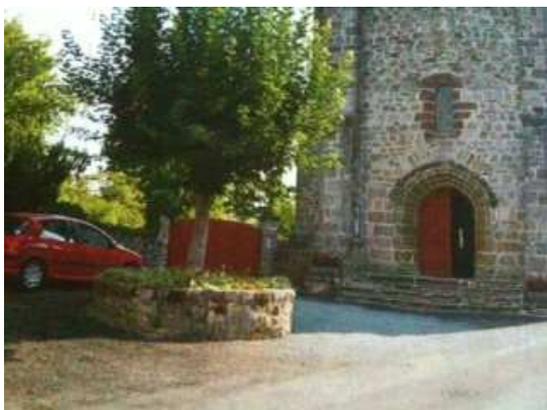
**Troisième site : Place de l'Église côté portail :**

**Objectifs :**

- < valoriser l'Église par un socle plus qualitatif
- < améliorer la liaison entre la place côté Est et l'entrée de l'Église
- < tirer mieux parti de la configuration de placette entre l'ancienne épicerie et la façade Sud de l'Église
- < atténuer fortement le caractère routier de la rue
- < valoriser la présence de l'eau de surface

**Principes d'intervention :**

- < création d'un sol uniforme sur trottoir et chaussée (utilisation de l'ardoise...Pays de Vézère ardoise)
- < création d'un accès PMR par la porte latérale
- < conserver tant que possible des écoulements d'eaux pluviales à l'air libre
- < remplacement de l'érable par un arbre plus ornemental
- < accueil des jeux de pétanque lors de la fête (revêtement stabilisé)



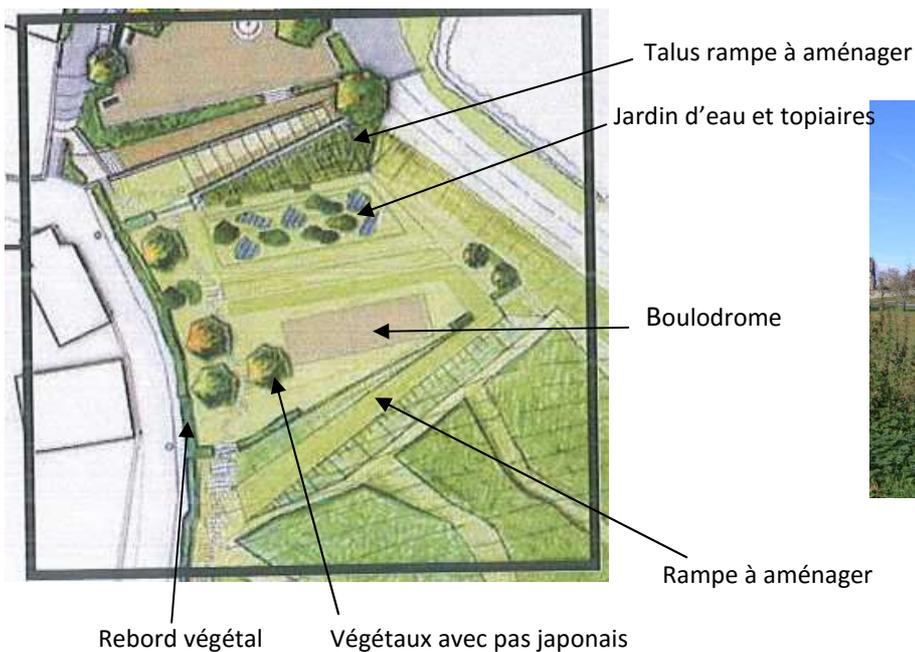
#### Quatrième site : Jardin en terrasse :

##### Objectifs :

- < tirer parti du jardin situé juste sous la place et de sa configuration en terrasse
- < créer une invitation à descendre dans le jardin pour le parcourir de plus près, prolonger le moment passé dans le bourg et étirer sa promenade
- < valoriser l'eau de pluie
- < rendre cet espace plus accessible et plus attractif

##### Principes d'intervention :

- < conservation mais transformation de la rampe pour qu'elle prenne une forme plus architecturée... descente en pas d'âne... conserver le petit escalier avec création d'un seuil en liaison avec la rampe
- < déplacement des boulodromes
- < travail de terrassement, de remodelage pour créer 2 terrasses, planter une haie en banquette sur la ligne de rupture de la pente
- < implantation d'un jardin avec arbustes emblématiques : ifs, buis conduits en topiaires
- < récupération des eaux de ruissellement dans des bassins, le trop plein dirigé vers le ruisseau en contre bas
- < conservation des fruitiers et plantation complémentaire



## Cinquième site : Le Vallon :

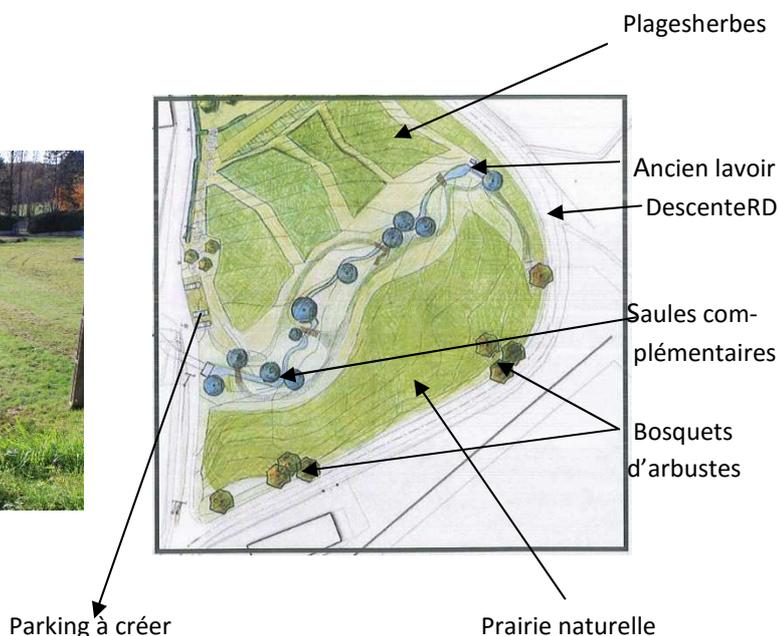
### Objectifs :

- < rendre le vallon plus attractif et plus utile sans dénaturer sa richesse écologique
- < préserver et mettre en valeur des traits naturels des lieux : eau, relief ainsi qu'affirmer le talweg et le caractère sinueux du ruisseau
- < permettre une traversée « à pied sec » du fond du vallon
- < permettre l'accès pour les personnes à mobilité réduite

### Principes d'intervention :

- < création d'une promenade au bord de l'eau...de plages d'herbes hautes sur les pentes ...de trois accès depuis le jardin en terrasse
- < rendre le ruisseau plus accessible, jalonner la promenade de quelques stations de repos ou ludiques , disposer des plantes herbacées ripicoles
- < affirmer la présence du ruisseau sur toute la largeur du vallon et mettre en valeur son caractère très sinueux ( saules en ponctuation...)
- < création d'un petit parking(5 places) à destination des promeneurs, situé sur le replat existant
- < évocation et communication autour de la fontaine St Martial

hautes



### Ressenti de la présentation du projet par le public présent :

Le projet recueille majoritairement un avis favorable .

Quelques interrogations malgré tout :

- choix des revêtements au sol....largeur des espaces routiers...éclairage public...emplacement des estrades lors de la fête....nature des végétaux : arbustes, tige, alignement...l'entretien courant ....l'emplacement du travail...l'accès privé au fond de la place....l'espace nouveau autour de la salle communale....
- Et l'emplacement des sanitaires publics !!!

Ceci demeure un **projet global**, nous avons une **vision d'ensemble** décomposée en sites correspondant à des **tranches de travaux**. L'avantage de procéder de la sorte donne l'opportunité de pouvoir modifier, au fil des années de réalisation, certains points, après réflexion, si besoin est.

**Autre étape :**

**Estimation sommaire des travaux par site.**

L'estimation chiffrée transmise par le bureau d'étude doit être, à ce jour réexaminée et étudiée plus en profondeur.

Nous en sommes là aujourd'hui (**21 Janvier 2015**) ; nous avons rendez-vous avec **Madame TEYSSOU** à la **Direction Départementale Aménagement du territoire** fin Janvier, en présence de notre Assistant à **Maîtrise d'Ouvrage, Monsieur MARTINEZ** :

**Objet :** Présentation du projet, sa finalité

Prévisionnel des travaux : échéance, durée

Etude du financement, subvention entre autre.





*Ceci est une information :*

Toute personne désireuse de connaître plus en détail le projet d'Aménagement du bourg peut consulter sur place, à la Mairie, le dossier : Etude préalable à l'Aménagement du Bourg d'Ornac-sur -Vézère.

Paul FREYSSINET

## LA GEMMOTHERAPIE : *Le Bien –être par les bourgeons*

Le Printemps arrive !!

### Qu'est-ce que la gemmothérapie ?

Cette **thérapie naturelle** consiste à utiliser les propriétés des **tissus embryonnaires végétaux** en croissance : **les bourgeons** et les jeunes pousses d'arbres et arbustes. Nous pouvons la définir comme la phytothérapie cellulaire énergétique globale.

Historiquement, c'est au Moyen- Age que l'on commença à employer les bourgeons à des fins thérapeutiques. Les anciennes pharmacopées mentionnent plus spécialement l'utilisation des **bourgeons de peuplier** et les **bourgeons de sapin** pour la préparation de tisanes et d'un sirop pectoral.

C'est dans les années 1960 que la gemmothérapie fût créée par **Pol Henri**, homéopathe belge.

Cette discipline a été reprise et développée ultérieurement par le **Dr Max Tétou**, qui l'a appelée « **gemmothérapie** », l'origine du nom est issue du mot « gemmae », **bourgeon** en latin.

### Qu'est-ce qu'un macérat-mère concentré de bourgeons ?

Les bourgeons sont **récoltés au printemps**, à un moment clé de leur cycle de développement naturel et sont mis en macération frais pendant plusieurs semaines dans un **mélange d'eau-alcool-glycérine**.

L'extrait obtenu porte le nom de **macérat** concentré car il ne subi aucune dilution.

Cette technique permet d'extraire toutes les vertus et l'énergie vitale des bourgeons.

Chaque élément du mélange de macération joue un rôle spécifique : l'eau extrait les alcaloïdes, les hétérosides et la glycérine végétale extrait les flavonoïdes, phénols.

### La Richesse du Bourgeon :

Le bourgeon, constitué de **tissus embryonnaires**, contient toute l'énergie vitale concentrée et les principes actifs nécessaires au développement de la plante à venir. A lui seul le bourgeon renferme les propriétés des fleurs, des fruits et des feuilles, ce qui explique la grande efficacité d'action des extraits de bourgeons.

Le bourgeon est en quelque sorte le '**totum**' concentré de la plante. A l'intérieur du bourgeon, nous distinguons des **feuilles miniatures**, **des tiges**, ainsi que des **ébauches de fleurs**.

Les tissus embryonnaires qui composent le bourgeon contiennent tout le patrimoine génétique de la future plante.

Ces tissus végétaux sont riches en **acides nucléiques**, **acides aminés**, **phyto-hormones**, **vitamines**, **oligo-éléments**, **minéraux et sève**.

Récolté juste avant son éclosion, le bourgeon conserve toute sa pureté et sa force. Le vieillissement et les agressions telles que la pollution, les pesticides lui sont épargnés.

On comprend d'autant mieux pourquoi le bourgeon regorge de tant de richesses :

Il contient tous les **trésors** de la **Fleur** ET de la **Feuille** ET du **Fruit** ET de la **Tige**.....

Le tout dans un seul bourgeon !!!!

**Les bourgeons les plus utilisés en gemmothérapie :**

- L'Airelle, l'Argousier, le Bouleau, le Cassis, le Noyer, le Romarin, le Tilleul  
le Figuier, l'Aulne, le Cormier, le Frêne, le Chêne....

( extrait : SANTE magazine ; Le Guide de Gemmothérapie- Fédération Européenne d'Herboristerie )



Paul FREYSSINET

# Objectif Citoyen!!!

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

en se créant un espace personnel.

**Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16<sup>ème</sup> anniversaire et dans les trois mois suivants.**

A l'issue de cette démarche, la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



**Centre du service national de Limoges**  
88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges

Accueil public : Tél : 05 55 12 69 92

**du lundi au jeudi 08h30-11h45 / 13h30-16h00**  
**le vendredi de 08h30-11h45 / 13h30-15h30**

# LE CLUB ATHLÉTIQUE ORGNACOIS REMPLIT PLEINEMENT SON RÔLE DE COHÉSION SOCIALE...

Tracer un sillon aux alentours de l'Assomption (15 août), y enfouir les graines d'un travail collectif automnal et hivernal, entretenu pratiquement sans relâche, dans l'attente d'une récolte printanière à la hauteur des efforts consentis, tel est le rythme qui règle la vie et l'évolution du CLUB ATHLÉTIQUE ORGNACOIS depuis 38 ans ou saisons, selon le jargon...

Pour autant, bien des choses ont changé dans le fonctionnement de la vie associative. Plus rien ne semble aujourd'hui correspondre aux critères ou valeurs du passé. La plus large ouverture au monde extérieur bien qu'enrichissante et bénéfique par certains aspects a engendré parallèlement une culture du superficiel et de l'éphémère que nous devons, nous autres dirigeants bénévoles, intégrer pour mieux la gérer.

Notre « mission », au sein du C.A.O plus qu'ailleurs peut être, en raison du modeste volume de nos structures consiste encore et toujours à véhiculer une somme de principes simples construits sur le respect d'autrui, le sens de l'engagement et du sacrifice dans la recherche du plaisir partagé entre copains, autour du jeu et quelquefois en dehors. Ces principes fondamentaux pour s'appliquer doivent naturellement baigner dans un climat de convivialité propice à créer un lien social bien nécessaire, dans une société de plus en plus souvent en manque de repères.

Le C.A.O, contre vents et marées, écrit son histoire, en s'inspirant pleinement de cette philosophie. Dans un contexte économique, par ailleurs difficile, autour d'un bassin de vie en perte d'activité, aspiré dans une nouvelle région aux contours redessinés, avec un comité territorial de tutelle, pour l'instant « Limousin » et basé à BRIVE, mais à l'avenir plus que jamais incertain, il est, de plus en plus difficile d'exister et pour ce faire d'approcher de nouveaux partenaires afin d'obtenir appuis, aides et financements. Maintenir dans ces conditions la trésorerie d'une association comme la notre à l'équilibre, devient une performance, pour ne pas dire une préoccupation quotidienne.

Ainsi va le C.A.O et malgré un certain nombre d'interrogations, somme toute légitimes, l'envie et la motivation ne font, fort heureusement, pas défaut à une poignée d'irréductibles, que je tiens ici à remercier, au niveau de son implication. Seul son investissement sans limite au détriment d'autres paramètres, notamment familiaux, assure l'approvisionnement en carburant indispensable au bon fonctionnement de l'association.

Conscient des efforts consentis par la municipalité pour apporter les améliorations techniques et matérielles attendues aussi bien en matière de drainage de l'aire de jeu que d'alimentation du circuit d'eau destiné au fonctionnement des douches, par exemple, le C.A.O n'a d'autre attente que la poursuite de ces opérations d'entretien, tant au niveau du stade que des bâtiments qui présentent un état de vétusté avancé, peu favorable à l'accueil de nouveaux pensionnaires. Il connaît, bien évidemment, les contingences budgétaires d'une petite commune en milieu rural, mais reste convaincu de l'écoute positive réservée à ses sollicitations toujours empreintes de bon sens et de modération.

Ceci n'est pas un plaidoyer, mais bien une invitation à un soutien constant, jusque là jamais démenti, mais incontournable, sous peine de perte de confiance en l'avenir...

Au plan sportif, le C.A.O s'efforce d'apporter les gages de stabilité et de crédibilité voire de reconnaissance auprès de ses différents partenaires et interlocuteurs. Ainsi la saison écoulée (2014/2015) a-t-elle vu les « noirs et blancs » honorer leurs couleurs de manière significative en ne remportant pas moins de 12 des 16 rencontres de leur championnat domestique de 3<sup>ème</sup> série. Avec un tel bilan, peu fréquent et généralement suffisant, les orgnacois laissaient néanmoins filer TERRASSON et VAL-DE-VIENNE (AIXE-SUR-VIENNE), en quête de consécration, disputer le titre suprême, lors des finales territoriales dans l'enceinte du stade Amédée Domenech à BRIVE. Cette troisième place sanctionnait tout de même un bilan largement positif, à mettre pour une bonne part au crédit de son entraîneur Pierre DELAGE (PEL), qui mettait pour l'occasion un terme à quatre années d'un excellent travail d'encadrement. Que l'accession obtenue, pour un retour à l'échelon supérieur, délaissé depuis de nombreuses années soit reconnue comme le fruit de son implication et de la progression du groupe, dont il a su tirer la quintessence. Le petit tour en championnat de France lors du match de barrage disputé à EYMET en Dordogne face aux fringants vice champions de Côte Basque-Landes, POUILLON, aura finalement permis à nos valeureux orgnacois de se confronter à « une autre forme de rugby », dont ils mesurent ENCORE toute la différence.

Amputé de 5 unités, parties sous d'autres cieux, à l'intersaison avec des fortunes diverses d'ailleurs... l'effectif orgnacois comptabilisant 35 licenciés perdait, tour à tour, au fil de l'été, 9 éléments supplémentaires pour « cessation d'activité ». Il fallait un effort sans précédent au niveau du recrutement pour endiguer cette hémorragie. Cette débauche d'énergie n'était malheureusement pas suffisante. Un début de parcours inespéré en 2<sup>ème</sup> série avec 4 victoires en autant de rencontres disputées n'empêchait pas le désistement aussi surprenant que prématuré de six joueurs avant le mois de novembre, auquel il fallait ajouter le lot habituel de blessures temporaires ou définitives. De sorte qu'aujourd'hui, 25 valeureux combattants seulement poursuivent l'aventure. De nombreux clubs régionaux connaissent la même infortune, signe des temps, encore une fois... L'objectif de maintien n'en demeure pas moins prioritaire et entier. Ce challenge sera, à n'en pas douter, relevé par Lionel AUMAITRE, notre nouvel entraîneur, assisté dans sa démarche par Sébastien SAGNE.

Dans une poule, où il est plaisant de renouer des fréquentations avec des voisins un temps oubliés, comme JUILLAC ou SALON-LA-TOUR, donnant lieu à des derbys toujours croustillants, le C.A.O a encore son destin en main. Tout sera mis en œuvre, avec les moyens du moment et les difficultés inhérentes à la gestion d'une telle situation, pour atteindre le but fixé et souhaité par toute la famille orgnacoise.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le 10 avril prochain, dernière journée de la saison régulière, correspondant à la réception de l'équipe de BELLAC, pour, nous en formulons le vœu aujourd'hui, confirmer et se rassurer définitivement. Si l'objectif est alors atteint, il sera temps de préparer dans des conditions, semble-t-il, plutôt favorables, la saison 2016/2017.

Pour l'heure et pour conclure mon propos, les joueurs, les dirigeants et moi-même, nous joignons dans un même élan pour vous présenter, ainsi qu'à tous vos proches, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016, avec plein de bonheur, santé et réussite dans la réalisation de vos projets.

Le CLUB ATHLÉTIQUE ORGNACOIS remercie encore une fois ses partenaires ainsi que ses fidèles supporters et les invite à se retrouver très vite derrière ses protégés, pour les soutenir dans leur entreprise.

Amitiés sportives,

Le Président du C.A.O

Christian DANDALEIX

# LE CLUB ATHLETIQUE ORGNACOIS 2015/2016



**Debouts de gauche à droite :** Olivier CHAPOUX (dirigeant), Rémi SAGNE, Stéphane MARTINIE, Simon BEDUNEAU, Nicolas GORSE, Xavier MADUPOUY, Julien DULÉRY, Jean-Sébastien AUBERTIN, Jérôme PASCAREL, Rémi DUFAURE, Christophe TURPIN, Mathieu SERINDOU, Romain BESSE, Émilien SAGNE, Julien RUPAGE, Pierre PARVEAU, Michael JERLIER, Jean-Pierre FAUREL (Vice-président), Lionel AUMAITRE (Entraîneur).

**Accroupis, de gauche à droite :** Christian DANDALEIX (Président), Julien GLOUTON, Éric SYLVESTRE, Anthony GLOUTON, Mickael CHAGNEAU, Thomas CROKAERT, Mathieu LAVERGNE, Sébastien SAGNE, Damien STADELMANN, Gabriel STADELMANN, Damien CHAVANT.

<b>MATCHES RETOUR</b>		<b>SCORE</b>
<b>14 février 2016</b>	<b>CAO / ST MAMET</b>	<b>/</b>
<b>28 février 2016</b>	<b>L'AURENCE LIMOGES / CAO</b>	<b>/</b>
<b>6 mars 2016</b>	<b>CUBLAC TERRASSON / CAO</b>	<b>/</b>
<b>20 mars 2016</b>	<b>CAO / TREIGNAC</b>	<b>/</b>
<b>27 mars 2016</b>	<b>SALON LA TOUR / CAO</b>	<b>/</b>
<b>10 avril 2016</b>	<b>CAO / BELLAC</b>	<b>/</b>

# Club Orgnac Amitié

Le Club des Aînés a recueilli 52 inscriptions en 2015.

L'atelier « gym-senior » est toujours à notre programme.

Il devrait, en principe, être maintenu l'an prochain si le nombre de participants se maintient... en effet, avec le regroupement des Instances de Gériologie nous risquons de perdre cette activité si les « athlètes » font défaut.

Tous les jeudis de 14 à 15 heures (sauf pendant les vacances scolaires), Marie-Claire Deyzac, animatrice professionnelle du sport, encadre les séances. Il est important de préserver ce « service » proposé « sur place » en venant nous rejoindre.

La cotisation annuelle était fixée à 50 euros pour l'année 2015-2016. Un certificat médical est demandé pour la pratique de cette activité.

Après les activités physiques, nous proposons à tous les adhérents quelques parties de « scrabble » ou de cartes (quatre partenaires sont indispensables !..) et un goûter gratuit est offert. Depuis 2 ans, à partir de 15 heures, nos réunions mensuelles sont devenues hebdomadaires.

2015 fut ponctuée de repas préparés par quelques bénévoles. Ils sont mitonnés par une « brigade » très attachée à cette activité. L'esprit d'équipe, d'échange et d'amitié est toujours au rendez-vous et ce pour 10 €...



Le 12 juin 2015 dès 6h45 nous avons pris la route... pour l'ascension du Puy de Dôme... en

petit train à crémaillère. Après le repas sur le site de LEMPTEGY, l'après-midi fut consacré à la visite guidée en petit train et à pied du volcan qui fut exploité pour sa pouzzolane jusqu'en 2007.

Notre présence est à noter lors des manifestations locales : fête votive, concours de soupes,....

L'« atelier » informatique fonctionne les vendredis à partir de 14 heures à la Mairie. Vous pouvez nous y rejoindre. Nous vous remercions pour l'accueil que vous réservez à nos écrits : tous les ans, nous élaborons un livret selon un thème précis.

Par votre solidarité vous nous aiderez à lutter contre l'isolement et apporterez du réconfort à certains de nos aînés qui vivent dans la solitude.

Bonne Année à tous et au grand plaisir de vous accueillir parmi nous !

J.C. Darlavoix

## 2015 fut une belle année pour l'équipe du comité des fêtes !

- Samedi 21 janvier, soirée Flamenco animée par le groupe limougeaud « Algo Flamenco ». Le repas à l'Espagnole, en grande partie préparé par les bénévoles, réunissait autour des tables de la salle Paul Comby une centaine de convives.

- Samedi 27 juin, Patrick et Christian allumaient le feu de Saint-Jean après le repas « gaulois » sur la place du village. 67 personnes, les habitués, de nouveaux habitants mais aussi des amis de communes voisines cédaient à la tradition du plat familial apporté et partagé...

- Les 4 et 5 juillet, Fête de la Saint-Martial... Deux jours réservés aux festivités, aux jeux, aux chansons et à la danse.

Dimanche, à l'heure de l'apéritif, les bolides menés par l'écurie « Volants et Fourchettes » faisaient halte avant de repartir tout vrombissants vers d'autres lieux. Plus calmes, les 14 chevaux de l'association Equi Briance Oxygène proposaient des promenades sous les fraîches frondaisons aux alentours du village, jusqu'à Comborn.

Sous un soleil de plomb, le groupe « Chic N'Soul » se produisait l'après-midi... Chics et élégants, les 3 artistes ont remporté un beau succès. Le soir, forte affluence au repas et au feu d'artifice.

- Dimanche 6 septembre, le vide-grenier organisé par Familles Rurales comptait 53 exposants et un record d'affluence. Durant cette journée, le comité des Fêtes gère l'intendance, buvettes, sandwiches et repas. Sous le préau de l'ancienne forge, l'exposition « D'Hier et d'Aujourd'hui » préparée par Aline Madrias remémorait le passé face aux photos actuelles.

- Dimanche 25 octobre, c'était la « 3ème Louche »... Notre concours de soupe qui devient petit à petit un incontournable... en présence de 9 auteurs régionaux, la salle décorée par des artistes-peintres de Voutezac et Vars et un grand merci à Serge Frullani, apiculteur de Sexcles, pour son excellente conférence passionnante.

- Samedi 19 décembre, le Père Noël s'est arrêté aux Fombiarden et bu un chocolat chaud avant de remonter dans son traîneau...

Les prochaines dates à retenir sont le samedi 12 mars, soirée-repas cabaret et le dimanche 3 juillet, jour de fête, concert du groupe « Esprit Libre ».

Notre équipe oeuvre dans la bonne humeur afin de procurer à tous le plus de joies possibles et votre présence à chacune des manifestations dans notre beau village nous encourage à faire encore mieux. Les nouveaux bénévoles seront accueillis à bras ouverts.

A vous tous, ainsi qu'à ceux que vous aimez, nous souhaitons une belle année 2016 et une bonne santé.

Très amicalement,

Philippe Bravard, Brigitte Pasquier, Jeanine Larivière, Christiane Fragne, Yves Glouton, Régine Delacour, Pascale Golfier, Christine Gauthier-Bravard et le conseil d'administration.

## LA SECTION ACPG-CATM ORGNAC-VIGEOIS

*La section ACPG – CATM ORGNAC – VIGEOIS participe à beaucoup de manifestations patriotiques dans le département, elle assiste les familles lors de la maladie ou le décès d'un compagnon, d'une dépense élevée ou inattendue en cas de revenus faibles (ONAC), elle distribue des colis de fin d'année pour les adhérents (anciens combattants ou veuves) hospitalisés.*

### Rapport d'activité 2015 :

**16 Février :** Décès de notre compagnon "GABY"

*C'est avec une grande tristesse que nous avons accompagné à sa dernière demeure, le 19 Février 2015, notre compagnon **Gabriel BOISDEVESY**. " Gaby "était depuis quelques années notre porte- drapeaux. Toujours présent, toujours impeccable dans sa tenue, Il était très fier de porter cet emblème national dans toutes les cérémonies patriotiques ou l'accompagnement des camarades disparus.*

**19 Mars :** cérémonie patriotique à VIGEOIS (accords d'EVIAN pour la fin de la guerre en ALGERIE) puis repas pris en commun à TROCHE avec les compagnons de la FNACA.

**19 Avril :** cérémonie patriotique au Saillant de VOUTEZAC, de nombreuses personnalités politiques et administratives du département sont présentes.

**26 Avril :** cérémonie patriotique au monument de mémoire de la GAREDIE, de nombreuses personnalités politiques et administratives du département sont présentes.

**8 Mai :** cérémonie patriotique à VIGEOIS et **ORGNAC**. Visite et recueillement aux deux monuments de mémoire de la **commune d'ORGNAC**. Repas dansant (orchestre international Christian PESCHEL) pris à la salle polyvalente d'ORGNAC. Très bonne ambiance en présence de 80 personnes

**17 Mai :** assemblée générale de l'association CORREZIENNE ACPG – CATM à LYGNEYRAC et TURENNE. Les représentants de la **section ORGNAC – VIGEOIS** sont présents.

**11 Novembre :** cérémonie patriotique à VIGEOIS et **ORGNAC**

### Le 11 Novembre à VIGEOIS 11 heures :

*Cérémonie pour la commémoration de l'Armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale: c'est en présence de quelques membres de la Municipalité, des pompiers, de nombreux anciens combattants, une classe de l'école primaire et un Public nombreux que se déroula la manifestation devant le monument de mémoire.*

*Après l'appel des combattants tombés au cours des derniers conflits ce fût la lecture par un élève du collège du discours du Président de l'UFAC, puis, de celui du Secrétaire d'état aux anciens combattants par l'Adjoint aux Maire.*

Ce fût ensuite le dépôt des gerbes : **ACPG -CATM**, FNACA, Pompiers puis Municipalité. Retentit alors la sonnerie « Au Morts » suivi par la minute de silence et la Marseillaise chantée par les enfants de l'école primaire et le Public.

Monsieur l'adjoint au Maire remerciât tous les présents, la cérémonie s'achevât par un vin d'honneur offert par la section FNACA et servi dans la salle commune de la Mairie.

### **ORGNAC/Vézère 11 heures 30 :**

Présence de quelques membres de la municipalité, de jeunes de la commune, d'un public nombreux et de quatre porte-drapeaux.

Appel des combattants tombés lors des derniers conflits, lecture des discours officiels : celui du président de l'UFAC par **une toute jeune fille (Florine LOUBRIAT)** et celui du secrétaire d'état aux anciens combattants par **l'adjointe au Maire**.

Dépôt de gerbes, celle des **ACPG-CATM** par le Président de section, celle de la municipalité par Monsieur le Maire.

Sonnerie « Au Morts », Minute de silence, Marseillaise et Chant du départ.

Visite au cimetière des tombes des soldats tombés au cours des dernières guerres, avec un instant de recueillement devant chacune.

Après les remerciements de **Monsieur le Maire** La cérémonie s'achevât par un vin d'honneur offert par la municipalité dans la salle de l'ancienne Forge.

**Trois jeunes gens, dont deux jeunes filles, de la famille BLANCHARD**, du village de la CHAPOULIE, ont bien voulu se joindre à nous (deux comme porte-drapeaux pour pallier à l'absence d'anciens combattants, le troisième pour déposer la gerbe de la section). Le président de la **section ACPG-CATM** les remercie vivement et souhaite les retrouver lors des prochaines cérémonies.

Le Président : René DEBEST



# Société de chasse communale

## d'Orgnac sur Vézère

*L'assemblée générale ordinaire de la société de chasse communale s'est déroulée le 7 Juin 2015 à 10h30 à la maison de la chasse. Au cours de celle-ci, l'ensemble des membres du bureau ont été reconduits en lieu et place. Le bilan financier est équilibré.*

*C'est avec un grand plaisir que la société de chasse a accueilli une nouvelle chasseuse domiciliée à Orgnac et voit de ce fait, augmenter le nombre de ses adhérents.*

*D'un point de vue chasse, la saison 2014-2015 a été très bonne avec 8 sangliers prélevés, 21 chevreuils et de nombreux renards. Nous rappelons que la chasse aux canards colverts reste interdite sur le territoire de la société de chasse communale.*

*La société de chasse remercie tous les participants et bénévoles qui contribuent au vif succès remporté par ses manifestations annuelles (casse-croute et repas du 1<sup>er</sup> Mai, concours de belote, réveillon du 31 Décembre).*

*Encore merci aux propriétaires terriens nous accordant leur confiance. Le président, le bureau et ses adhérents vous présentent à toutes et à tous, ses meilleurs vœux pour l'année 2016.*

*Le président : B.Leymarie*

## Association de chasse

### « ORGNAC PROPRIETAIRES »

#### Assemblée générale du 24 Juillet 2015

*L'assemblée générale de l'association de chasse « Orgnac Propriétaires » s'est tenue le 24 Juillet 2015 à 20 heures.*

*24 membres* constituent l'association, 14 adhérents étaient présents, 2 excusés

**3 nouveaux chasseurs ont pris leur carte d'adhérent**

A l'ordre du jour :

#### 1- examen de l'année de chasse écoulée :

**La saison de chasse 2014/2015 a été bonne dans l'ensemble...**

- les colliers chevreuils ont tous été utilisés.

- de nombreux sangliers abattus.

- soixante faisans de tir ont été lâchés dans la nature. Environ 25% ont été retrouvés par les chasseurs, **le reste a été malheureusement victime de la maladie ou de la sauvagine.** Quelques uns, souvent solitaires, ont cependant été observés au cours de l'été.

**2 - compte rendu moral et financier :** la subvention communale, la vente des cartes et les manifestations festives ont permis d'obtenir des comptes tout à fait satisfaisants.

**3 - élection du nouveau bureau :** le bureau est reconduit dans son intégralité.

#### 4 - préparation de la saison de chasse 2015/2016 :

- **faisans :** 3 lâchers de 10 auront lieu au cours de l'automne **2015**

- **12 Septembre, 17 Octobre, 12 Décembre.**

- **colverts :** la chasse du colvert sera ouverte au cours de la saison de chasse **2015-2016**. Ces derniers sont peu nombreux malgré les lâchers des années précédentes. L'expérience ne semble pas satisfaisante au niveau de la commune. Il serait intéressant de connaître l'analyse de la fédération à ce sujet ?...

- **les chevreuils semblent moins nombreux** que les années précédentes mais seules les battues organisées confirmeront cette observation. Peut être un inventaire en fin de saison serait plus significatif que les superficies de chasse pour la délivrance des colliers ?...

- **la population de sangliers semble en diminution.** Les dégâts occasionnés aux cultures sont restés mineurs.

- **en vue de la protection du lièvre, ce dernier est limité à une seule prise par chasseur et par jour de chasse.**

*Les renards nombreux et la sauvagine diverse posent problème. Les battues organisées ne parviennent pas à réduire de manière significative les populations...*

**5 - fixation du prix des cartes : le prix des cartes reste fixé à 30€.**

**6 - achat d'une caméra pour observation des postes d'agraine la nuit : avis favorable des participants.**

*Le président propose d'organiser un repas des chasseurs et de leurs amis à la salle polyvalente au cours du mois de Mars. Cela sera confirmé dans les semaines à venir.*

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures.**

**Rappel : la chasse étant un élément essentiel de la ruralité, le comportement des chasseurs ne doit laisser aucun doute sur leur convivialité et la protection de la nature. Il est enfin**

**rappelé à ces derniers qu'ils doivent faire preuve de courtoisie avec les propriétaires et les promeneurs, éviter de s'introduire dans les espaces où paissent des troupeaux (vaches, moutons, chevaux) et de ne pas oublier de refermer les clôtures après passage.**

**Le Président : Yves SAGNE**

# AMIS DE L'ÉGLISE SAINT MARTIAL D'ORGNAC-SUR-VEZERE

## (AESMOV)

Incontestablement, 2015 a été l'année du livre « *Orgnac-sur-Vézère et son église Saint-Martial : Des bâtisseurs du Moyen-Âge à la lumière de Kim en Joong* ». Réalisé, édité et diffusé par l'association, il a obtenu le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie « Documents de médiation » décerné par le Conseil Départemental d'une valeur de 1500 euros.

Sa diffusion connaît un beau succès, y compris à la dernière Foire du Livre de Brive. Il reste en vente à la mairie et peut être commandé directement à l'association (sur internet).

**La soirée musicale et conviviale du vendredi 7 août** avec le « *Choeur Grégorien de Paris* », la 5<sup>ème</sup> édition depuis 2011, a été encore un point fort de l'animation estivale du bourg d'Orgnac. Son organisation n'est pas anodine et demande beaucoup de dévouement et de générosité. Un très grand merci à toutes et à tous, ils se reconnaîtront, de l'association, de la municipalité et bien d'autres... Il va sans dire que pour la prochaine édition (voir ci-dessous) toutes les bonnes volontés seront bienvenues.

Comme tous les ans, l'association a animé les **Journées Européennes du Patrimoine** (19-20 septembre) avec une permanence et des visites guidées.

Le projet de l'aménagement du centre bourg lancé par la municipalité devrait prendre en compte **l'extérieur de l'église** : restauration des contreforts, drainage au pied de l'église coté chevet, évacuation des eaux pluviales coté sud et prévision de reprise coté nord, terrassement pour le déplacement du comptage EDF dans la sacristie. Une première tranche devrait commencer à être mise en œuvre fin 2016.

Concernant les travaux à **l'intérieur de l'église** (éclairage, plafonds et combles) et compte tenu de ce qui précède, il est évident que la municipalité ne peut les envisager financièrement. En revanche, l'association pourrait jouer un rôle important dans la recherche de financements (participation financière directe, lancement d'une nouvelle souscription avec la Fondation du Patrimoine, etc.). Un peu comme pour les vitraux !!

L'association prévoit pour 2016 la réalisation de petits travaux ponctuels : restauration du chemin de croix et du cadran solaire, vitrine sécurisée pour exposer la croix dans le chœur (niche servant de lavabo), etc. La consolidation des peintures murales du chœur est en projet.

Jean POUGET Président de l'AESMOV

## DATES A RETENIR POUR 2016

**1 – ASSEMBLEE GENERALE(ouverte à tous)**

**Samedi 9 avril à 15h *Salle de réunion de la Mairie***

**2 – SOIREE MUSICALE ET CONVIVIALE**

**Lundi 1<sup>er</sup> août 2016(*attention, ce n'est pas un vendredi !!*)**

**<http://eglisedorgnac.free.fr> et <https://www.facebook.com/AESMOV>**



# FAMILLES RURALES

Familles Rurales est le premier mouvement familiale de France.

Composé de 2500 associations locales, il regroupe 180 000 familles adhérentes.  
40000 bénévoles et 20000 salariés animent le réseau.

L'association Familles Rurales de la région de Voutezac compte en 2015 plus de 150 familles adhérentes.

De nouvelles familles viennent chaque année nous rejoindre pour participer aux activités ou simplement parce qu'elles se retrouvent dans le projet du mouvement Familles Rurales et dans les idées qu'il défend.

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent à mes côtés ainsi qu'à la municipalité pour son aide financière et la mise à disposition de la salle des fêtes « Paul Comby » pour notre atelier cuisine qui rencontre un succès grandissant, et de la forge pour nos deux bourses aux plantes.

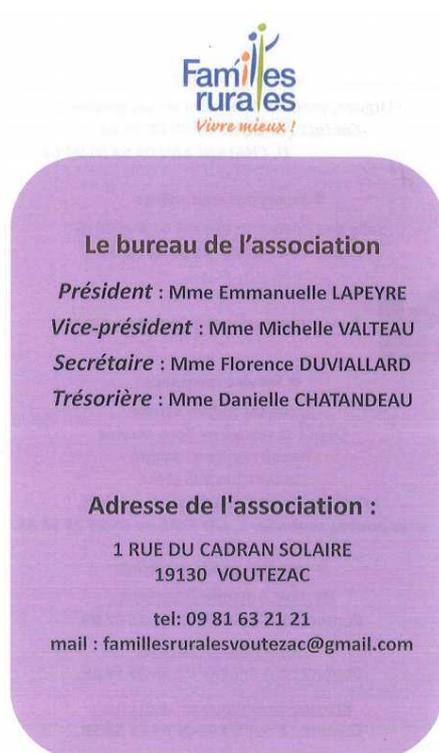
Cette année au sein de l'association de nouvelles activités ont vu le jour, suite à la demande d'habitants de la région qui désiraient avoir accès à des loisirs près de chez eux. C'est ainsi qu'à la rentrée 2015 sont nés :

un cours de gym supplémentaire, le mardi soir  
également, un cours de zumba pour les 3-6 ans, le mardi de 17 à 18h  
mais aussi une activité de création à base de matériel de récupération, le vendredi après-midi

et notre première bourse aux livres qui a eu lieu le samedi 21 février 2015

Et c'est devant un tel dynamisme, une envie d'être et de faire ensemble qu'au nom du Conseil d'Administration, je vous présente tous mes vœux pour l'année 2016.

La présidente Madame Emmanuelle Lapeyre



# Le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise

Pour le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, l'année 2015 a été ponctuée de nombreuses interventions.

La 4<sup>ème</sup> exposition « Trésors sacrés, sacrés trésors » a été inaugurée en avril dernier à la nouvelle salle culturelle d'Allasac. Elle est constituée de 14 panneaux adaptés aux adultes et aux enfants. Elle est accompagnée d'un carnet d'exposition vendu 10€. Le livret pédagogique pour enfants verra le jour à la fin de l'année 2015 et sera gratuit. Chacune des 47 communes y est représentée et chacune peut l'enrichir d'éléments spécifiques (photos, rapports de fouilles, de travaux, projet de valorisation...). Le Pays d'art et d'histoire propose également des ateliers du patrimoine gratuits aux écoles primaires du territoire pour initier les enfants à l'art sacré (architecture, sculpture, peinture, vitrail et émail) en conformité avec leur programme. Son itinérance sur l'ensemble des communes a commencé en avril et durera 3 ans.

La structure a aussi été sollicitée au cours de l'année 2015 par les mairies pour intervenir dans les temps d'activités périscolaires. C'est sur les thèmes des vitraux et du petit patrimoine que les médiateurs ont proposé des ateliers dans les écoles d'Allasac, Beyssac, Saint-Bonnet-l'Enfantier et Saint-Cyr-la-Roche.

Le bilan des animations d'été est positif. Le Pays d'art et d'histoire a enregistré cette année la plus forte fréquentation depuis 2007 : soit 1 638 participants pour 44 animations (visites guidées, randonnées, animations pour enfants, visites nocturnes et visites théâtralisées).

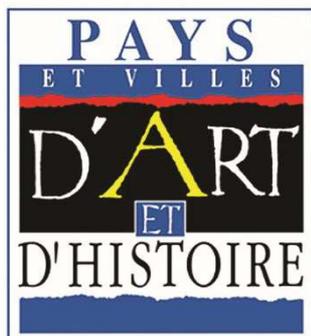
Lors des Journées Européennes du Patrimoine, ces 19 et 20 septembre 2015, de nombreuses activités de découverte se sont déroulées sur l'ensemble des communes, organisées par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, par des personnes ressources, par des associations culturelles, ou dans des sites particuliers...

Une nouvelle commune, Ségur-le-château, devrait nous rejoindre et être la 47<sup>ème</sup> commune du territoire ; elle est en cours de labellisation.

A Orgnac-sur-Vézère, deux circuits de visites, présentant les vitraux du père Kim en Joong ont été proposés cette année. Le premier, en juillet, avait pour thème « l'art sacré et la création contemporaine » et faisait découvrir des œuvres contemporaines à Arnac-Pompadour, Ségur-le-Château et Orgnac-sur-Vézère. Le second, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, était spécifiquement consacré aux verrières installées aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> dans les églises de Troche, Perpezac-le-Noir et Orgnac-sur-Vézère. L'association des

Amis de l'Eglise Saint-Martial d'Ornac-sur-Vézère était présente lors de cette deuxième visite pour apporter des informations complémentaires.

Vézère Ardoise



**Coordonnées:**

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine

05.55.84.95.66 / [pah@vezereardoise.fr](mailto:pah@vezereardoise.fr)





## Présentation du service

### [A quoi sert une Instance de Coordination de l'Autonomie \(ICA\) ?](#)

- Elle renseigne sur les aides et services existants en faveur des personnes âgées ou handicapées, ainsi que leurs familles ;
- Elle oriente vers les organismes et professionnels compétents ;
- Elle met à disposition de la documentation et de dossiers de demande d'aides, et peut se déplacer à votre domicile si besoin ;
- Elle propose différents services (décrits plus loin).
- Nos coordonnées : 05.55.73.26.53

#### [Notre service de coordination](#)

Nous vous accompagnons dans la mise en œuvre des plans d'aide, et nous participons à son suivi en collaboration avec les acteurs de la prise en charge.

#### [Notre service d'aide administrative classique](#)

Nous vous accompagnons pour certaines démarches administratives, tels que : dossier APA, MDPH, ...

#### [Notre service Mandataire](#)

Nous réalisons, sous le contrôle de l'employeur, les différentes formalités utiles, consistant notamment à :

- Recherche, sélectionner et présenter de personnes susceptibles d'exercer les fonctions de salarié(e) du particulier employeur, selon les possibilités du service.
- Proposer des contrats de travail et des avenants, établir des bulletins de salaire conformément aux indications fournies par l'employeur.
- Réaliser diverses formalités et obligations administratives, notamment la demande d'immatriculation en tant qu'employeur, les déclarations d'URSSAF, les contrôles APA du Conseil Départemental, etc.
- Remettre une attestation fiscale annuelle,
- Faciliter l'accès à la formation de la ou des salariées du particulier employeur,
- Conseiller le particulier employeur dans sa fonction d'employeur, pour les formalités relatives à la rupture du contrat de travail, ou pour l'assister ponctuellement pour l'organisation du travail de la personne embauchée, à l'exclusion de toutes fonctions hiérarchiques ou disciplinaires.

#### [L'aide à l'amélioration de l'habitat de la Communauté de Communes](#)

Si vous devez adapter votre logement par rapport à une dépendance physique, nous pouvons faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Cette aide est soumise à conditions, **notamment** :

- Etre âgé de 60 ans pour les personnes à la dépendance avérée ou de 75 ans pour les personnes non dépendantes, et

- Ne pas dépasser le plafond des revenus annuels de 18 262 € pour une personne seule, ou de 26 708 € pour un couple.

L'aide de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche a vocation à permettre la finalisation du projet (obligation d'avoir sollicité tous les autres Financeurs et de transmettre les réponses des différents partenaires).

↳ [L'aide à l'installation de la téléassistance](#)

Les frais d'installation du service « Corrèze Téléassistance » sont pris en charge pour vous permettre de rester à votre domicile.

↳ [L'aide au portage de médicaments à domicile](#)

Ce service est destiné aux personnes qui seraient momentanément très isolées, sans familles ni connaissances pour aller chercher les médicaments à la pharmacie.

↳ [Le service de transport à la carte par taxi](#)

Nous pouvons prendre en charge 50 % du prix du transport par taxi pour vous rendre dans des commerces situés dans le périmètre de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche (limité à deux fois par mois)

↳ [Les ateliers d'animation et de prévention](#)

Gymnastique, marche nordique, ... et des ateliers organisés avec d'autres partenaires, vous sont régulièrement proposés. Une faible participation vous est demandée, la Communauté de Communes prenant une partie du financement des ateliers proposés.



## Communauté de Communes du Pays d'Uzerche

place de la libération 19140 Uzerche Téléphone : 05.55.73.26.53 Fax : 05.55.73.77.47

[communaute-communes-pays-uzerche@wanadoo.fr](mailto:communaute-communes-pays-uzerche@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture :

du Lundi au vendredi de

9h à 12h - 13h30 à 17h30

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 7 JUILLET 2015**

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie suite à la convocation du 29 juin 2015.

Secrétaire de séance : Marcel DANDALEIX

Membres présents : 10

Excusé : Paul FREYSSINET

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 JUIN 2015**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **FAITS MARQUANTS DEPUIS LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Le mercredi 17 juin Christiane FRAGNE et Alain COMBY ont été désignés par tirage au sort et seront susceptibles de siéger en qualité de juré aux assises de la CORREZE pour l'année 2015.
- Dans la continuité des dernières élections départementales Madame Michèle RELIAT conseillère départementale du canton d'Allasac a été élue présidente de l'instance de coordination de l'autonomie de Vigeois et succède à Madame Régine DELORT.
- Un appartement de l'ancienne poste est loué depuis le 01 juillet.
- Le conseil municipal exprime ses remerciements et ses compliments au Comité des fêtes pour la qualité et le bon déroulement des journées des 4 et 5 juillet.

### **INFORMATION SUR LA DOTATION EVENTUELLE DE LA COMMUNE D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

Toutes les communes sont naturellement concernées par le devenir de l'utilisation de leur espace. A cette fin le Conseil municipal aura à se prononcer dans les meilleurs délais sur l'élaboration d'un document intitulé Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document doit établir un plan global d'aménagement à partir d'objectifs concernant l'évolution de la démographie communale, les perspectives de constructions nouvelles, les surfaces théoriques à urbaniser...pour les 15 à 20 prochaines années.

Cette réflexion doit normalement déboucher sur la délimitation de zones constructibles qui prendront en compte le lotissement actuel (offre de 7 lots), les zones déjà urbanisées (villages) et les réseaux d'eau et électrique...

Fort de ses acquis professionnels Louis LOUBRIAT originaire de la commune et invité par le Conseil municipal a fait une large présentation du Plan Local d'Urbanisme.

Son intervention a bien répondu à l'attente générale d'une meilleure information sur des objectifs qui engageront l'avenir de la commune. Qu'il en soit ici remercié.

En même temps, il est porté à la connaissance du Conseil municipal qu'un groupement de commandes de PLU est en cours de création entre des communes de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche. L'adhésion à ce groupement sera accompagnée d'une aide financière de l'état.

Ces sont autant d'éléments qui devront être pris en compte par les élus de la commune pour délibérer sur l'élaboration d'un PLU. Cette délibération sera prise à la prochaine réunion du Conseil municipal.

### **CALENDRIER DE CONSULTATION CONCERNANT LE CHOIX D'UN BUREAU D'ETUDES SUR L'AMENAGEMENT DU BOURG**

L'appel d'offre est paru le 26 juin sur le site de l'association des maires de la Corrèze et le bulletin officiel des annonces et marchés publics (BOMP) pour une remise des candidatures fixée le 20 juillet. La commission des choix devra retenir 3 candidatures qui seront auditionnés le 24 juillet pour l'attribution définitive du marché.

Selon la même démarche la Commission des travaux aura à se prononcer sur le choix d'un cabinet d'architecture concernant un relevé topographique sur la surface impactée par le projet d'aménagement du bourg.

## **REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE.**

Cette réunion est fixée le 9 juillet. Son ordre du jour est essentiellement centré sur la notion de « projet de territoire ».

La commune d'ORGNAC défendra 3 thèmes :

- L'aide à la rénovation des logements communaux
- Le soutien de l'agriculture et de l'artisanat
- Le renforcement de la couverture numérique (montée en débit internet et fibre optique).

### **DIVERS**

- Demande de permis de construire de 2 bâtiments d'élevage de poulets déposée par Benoit MAMALET. Ces bâtiments de 40 m x 10 seraient construits sur la parcelle située à gauche de la voie départementale en direction du Bois de Bourzat et proches du chemin rural qui relie cette même voie départementale et la route communale de Mialet.

L'élevage sera conduit en semi plein air avec une surface extérieure de 1,2 ha pour chaque bâtiment.

Un avis favorable est donné à cette demande avec 2 réserves, l'une concernant l'entretien régulier de la surface extérieure et l'autre la plantation d'une haie paysagère en bordure de la route départementale.

Cette demande a été transmise à la Direction Des Territoires (DTT).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 30.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 27 JUILLET 2015**

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie suite à la convocation du 20 juillet 2015.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Membres présents : 9

Excusés : Sébastien SAGNE, Philippe BRAVARD (pouvoir à Miléna LOUBRIAT)

### **COUVERTURE NUMERIQUE**

Une rencontre a eu lieu avec un représentant d'Orange par rapport à la couverture numérique de la commune. A Orgnac, il y a 171 lignes rattachées à 3 centrales, la plus importante étant celle du Bois de Bourzat, quelques lignes sont ensuite rattachées à Estivaux et une dizaine à Troche.

La couverture étant assez satisfaisante pour la plupart, aucune action ne sera envisagée dans l'immédiat pour renforcer le débit.

La communauté de communes du pays d'Uzerche veut procéder à une étude sur l'ensemble de son territoire, une rencontre avec « Territoires 19 » est prévue à ce sujet, et nous ne manquerons pas de suivre le dossier.

### **CHEMIN**

Il a été signalé en mairie l'ouverture d'un chemin à Comborn par un administré et la pose d'une barrière empêchant le passage; il est possible que le dit chemin soit dans le domaine public (chemin cadastré). M. le maire a constaté les faits qui auraient du faire l'objet d'une concertation préalable.

### **SALLE INFORMATIQUE**

Le commencement des travaux est retardé pour indisponibilité des intervenants ; les travaux débuteront en septembre.

### **GUEPES ET FRELONS ASIATIQUES**

La présence d'un nid de frelons asiatiques à la Forge dans le bourg et de plusieurs nids de guêpes au stade a nécessité l'intervention d'une société habilitée à la destruction.

### **PROTECTION REGISTRES D'ETAT CIVIL**

La gendarmerie, agissant selon les consignes du ministère de l'intérieur, nous a sensibilisés au sujet de la protection des registres d'état civil (plusieurs ont été dérobés sur le territoire national dans le but d'établir de faux documents). L'achat d'une armoire sécurisée sera inscrit au budget.

### **AMENAGEMENT DU BOURG**

Nous avons reçu 14 demandes de dossiers suite à l'appel d'offres ; 3 dossiers complets sont parvenus à la mairie. Le 24 juillet, les 3 candidats ont présenté leur projet devant la commission des travaux et le représentant de Corrèze Ingénierie, assistant à maîtrise d'ouvrage.

1 - « Colibri » et « Après la pluie » : 6 500€

2 - « Conseils études environnement » : 6 980€

3 - « A3 paysage » : 7 600€

Unaniment le candidat n° 1 a été choisi par la commission eu égard entre autre au grand intérêt manifesté par le candidat pour intégrer le projet dans l'entourage de l'église et ses vitraux.

Les membres du conseil municipal délibèrent à l'unanimité pour ce projet.

Une consultation a été lancée par Corrèze Ingénierie pour un relevé topographique du site :

1- Sotec plans : 1 105€ H.T.

2- Dubroca Letrange : 1 394€ H.T.

3 Corgnet : 2 165€ H.T.

Corrèze Ingénierie nous accompagne dans cette démarche. En fin d'année, il sera établi un programme qui définira les tranches de travaux à réaliser.

### **PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

Le P.L.U. établit les règles d'utilisation de l'espace ; définit les zones à construire, à caractère agricole, friches...

S'il n'y a pas vraiment d'urgence pour notre commune à faire un PLU (pas de consommation de terres agricoles pour construction...), il y a lieu d'admettre que de bonnes raisons plaident pour notre dotation d'un document d'urbanisme (aide financière de l'état, suivi simplifié des demandes de permis de construire...) comme l'atteste le compte rendu du Conseil Municipal du 7 juillet.

Par ailleurs, le 26 mai 2015 des communes sans PLU de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche ont décidé de se réunir pour créer un groupement de commandes.

Le coût de l'opération serait de l'ordre de 180 000 €. 75 % serait répartis entre les communes ; chaque commune prenant en charge les 25 % restants au prorata de sa population.

Le coût final pour notre commune serait de l'ordre de 3 400 € en tenant compte de l'aide financière de l'état.

Au vu de ces arguments le Conseil Municipal s'est prononcé pour la dotation d'un PLU et l'adhésion au groupement de commandes.

Deux titulaires sont désignés pour faire partie du groupement : Marcel DANDALEIX et Miléna LOUBRIAT (titulaires) et 2 remplaçants : André GOLFIER et Nathalie MATHIEU.

### **INSTANCE POUR LA COORDINATION A L'AUTONOMIE**

Une réunion a eu lieu le 16 juillet à Vigeois, présidée par Michèle RELIAT, conseillère départementale. Elle nous a présenté les souhaits du président du Conseil Départemental, principal financeur de l'instance, concernant le devenir de toutes les instances du département.

Un entretien est prévu avec Mme Dessus, présidente de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche, et le personnel pour envisager des solutions possibles.

### **DIVERS**

- La commune va acheter 10 livres « Orgnac sur Vézère et son église Saint Martial » à l'association AESMOV pour les offrir, le cas échéant, à des personnes en contact avec la commune et intéressées par son histoire. Délibération unanime.
- La commune de Vigeois a sollicité une participation aux frais de cantine pour les enfants d'Orgnac scolarisés à Vigeois d'un montant de 2€ par repas et par enfant. Délibération unanime.
- Une demande de subvention est parvenue à la mairie pour un projet humanitaire d'une jeune fille dont la famille est originaire d'Orgnac, le « 4LTrophy » pour apporter des fournitures

scolaires aux enfants du désert marocain. A titre exceptionnel, vu la nature du projet, une subvention de 150€ est accordée.

- Le bulletin municipal du mois de juillet sera distribué la semaine prochaine ; il est déjà en ligne sur le site officiel de la commune.
- La réfection de la cour à l'ancienne poste se fera ultérieurement ; un goudronnage est prévu.
- Le Tour du Limousin passera à Orgnac le 19 août ; l'organisation des bénévoles est mise en place par André GOLFIER.

La séance est levée à 22h.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 14 SEPTEMBRE 2015**

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie suite à la convocation du 3 septembre 2015.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Membres présents : 9

Excusées : Brigitte MARSAC, Françoise MOMMELE

### **APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES REUNIONS DES 7 ET 27 JUILLET 2015**

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

### **MANIFESTATIONS**

Trois manifestations se sont déroulées depuis la fête de la saint Martial à Orgnac :

- Le 7 août le concert et le repas organisés par l'association AESMOV, manifestation très appréciée (environ 300 personnes étaient présentes au concert et 150 au repas).
- Le 19 août le passage d'une étape du Tour du Limousin : 15 bénévoles ont contribué à la bonne réussite de la course sous la responsabilité d'André Golfier.
- Le 6 septembre le vide-grenier organisé conjointement par Familles Rurales de Voutezac et le Comité des Fêtes d'Orgnac : belle réussite avec une affluence importante d'exposants, environ 50, et de visiteurs. Quelques difficultés ont été constatées pour garer les voitures. Les paysagistes qui vont préparer le projet d'aménagement du bourg étaient présents.

Prochaines manifestations : le traditionnel « moules/frites » organisé par le CAO le 10 octobre et le concours de soupes du Comité des Fêtes le 25 octobre.

### **DOCUMENT UNIQUE DE SECURITE**

La version définitive de ce document a été présentée par le Centre de Gestion après avoir travaillé avec tous les employés communaux (3 documents ont été élaborés selon les spécificités des emplois : technique, administratif et service).

Lors de la préparation du budget, il sera tenu compte des suggestions d'achat de matériels et de formation. Le document sera consultable en mairie et comprendra aussi toutes les notices d'utilisation des différents appareils ainsi que tout document ou autorisation concernant le travail des employés. La mise en place des recommandations permettra d'obtenir une subvention. La semaine prochaine les agents suivront par exemple une formation d'initiation aux premiers secours.

Approbation à l'unanimité.

### **TRAVAUX AU STADE**

La fuite d'eau a été réparée ; la pompe est commandée et sera installée ultérieurement (devis d'environ 1 000€). Il sera demandé l'avis d'un plombier pour analyser l'état de l'installation en collaboration avec l'agent technique de la commune. L'équipement d'un programmateur pour le chauffe-eau (il ne sert pas tous les jours) est à l'étude.

### **SALLE DES FOMBIARDES**

Suite au dégât des eaux constaté début août dans la salle polyvalente, des devis ont été demandés au peintre (1 120 € T.T.C.) et au couvreur (descente de dalle trop petite et chéneau à changer pour un montant de 1 592 €). L'assurance ne prendra pas en compte les réparations de la toiture.

### **EGLISE**

La commune est dans l'attente d'un devis plus précis de la part d'ERDF pour déplacer l'alimentation qui sera installée au niveau de la sacristie.

Des infiltrations importantes ont été remarquées au niveau des contreforts avec un risque de chute côté route. Les membres de la commission de pilotage se sont rendus à Objat, où des travaux similaires s'effectuent en ce moment. Il sera pris contact avec l'entreprise « Les Compagnons réunis » de La Bachellerie (24) pour faire un devis.

### **TRAVAUX PREVISIONNELS 2015/2016**

Une liste de travaux à effectuer sera étudiée par la commission des travaux qui se réunira le 24 septembre 2015 à 20h.

### **PLAN LOCAL D'URBANISME**

La délibération du 27 juillet 2015 a été envoyée au coordonnateur de la commande groupée (mairie de Condat / Ganaveix).

### **AMENAGEMENT DU BOURG**

Une rencontre est programmée mercredi 16 septembre à la mairie entre les différents représentants des réseaux (ERDF, Orange, Fédération d'Electrification, eau, assainissement) Les deux paysagistes viendront passer 2 jours à Orignac (ils logeront sur place) ; ils souhaitent rencontrer des habitants qui ont connu le bourg d'antan : une rencontre est programmée samedi 26 septembre à 14h à la mairie pour échanger. Une réunion publique est aussi prévue avec le cabinet d'étude vers le 15 octobre.

### **DIVERS**

- Demande de pâturage sur le terrain de la réserve foncière à côté du lotissement de la part d'un administré ; la clôture sera à sa charge et une convention sera établie entre l'administré et la commune.
- Salon de l'habitat à Tulle ; rencontre avec M. Villeneuve (pas de contrat pour l'instant) « Territoire 19 » souhaite une rencontre avec la représentante de la presse locale pour publier une communication sur le lotissement. Une date est à définir.
- SIRTOM : une taxe spéciale est demandée pour les ordures ménagères du stade ; M le maire va demander un entretien avec un représentant du SIRTOM pour des éclaircissements.

Fin de la séance à 22h30.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU 2 NOVEMBRE 2015**

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie à 19h30 suite à la convocation du 22 octobre 2015.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Membres présents : 11

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2015**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **TRAVAUX**

Une liste des travaux à faire a été établie :

- Réfection des murs d'enceinte du cimetière et ouverture pour accéder aux containers par le parking, élargissement de l'entrée de la cour à la mairie et terrassement (ce dernier peut être subventionné par le Conseil départemental). Des devis ont été fournis.

- Nettoyage des murs d'enceinte de la mairie et de la poste.
- Réfection des marches d'accès au logement à la poste.
- Réparation du caniveau du bourg.
- Suppression de la haie le long du terrain de tennis.
- Enlèvement des souches situées au bas du lotissement
- Réfection du rez-de-chaussée du logement de la poste. Après l'étude des devis le conseil délibère à l'unanimité pour confier les travaux à M. CHAGNEAU.
- Démolition du petit hangar du presbytère.
- Installation d'une main-courante sur les marches qui donnent accès à la salle de réunion de la mairie.
- Réfection de l'avant toit, du sol autour du bar et des peintures des murs de la cuisine de la salle polyvalente. Ces peintures seront réalisées par les agents de la commune.
- Remplacement des panneaux d'affichage (salle polyvalente, bourg, mairie).
- Réfection de la clôture de la station de pompage
- Elagage le long des routes (interventions ponctuelles).
- Nouvelle peinture sur la grille du monument aux morts.

Dans la logique normale du remplacement de matériel usagé des interventions ont eu lieu sur le dispositif d'alimentation en eau du stade pour un montant de 2435.01 € HT (remplacement d'une pompe et du mitigeur).

La réparation des dégâts des eaux à la salle polyvalente est en cours d'exécution, le montant sera pris en charge par l'assurance.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE**

Une proposition de mutualisation des moyens est faite par la communauté de communes du pays d'Uzerche. Après délibération sur le « bloc » d'actions figurant dans ce schéma de mutualisation, le conseil municipal a émis un avis défavorable.

Votes défavorables : 7      Abstentions : 2      Réservés : 2

### **COUVERTURE NUMERIQUE (internet)**

Une meilleure couverture internet du territoire est l'une des priorités de la communauté de communes du pays d'Uzerche.

Sur les 2 projets présentés ORGNAC ne profite pas d'amélioration sensible et conserve sa couverture actuelle (moins de 3 Mbit/s : 39 % des usagers      3 à 8 Mbit/s : 11 %      8 à 30 Mbit/s : 49 % plus de 30 Mbi/s : 0 % des usagers).

### **INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE**

Une délibération est prise à l'unanimité pour adhérer à l'instance d'Uzerche suite à la dissolution de l'instance de Vigeois.

Le maintien de l'atelier de gymnastique sera défendu.

### **FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION**

La fédération se dote de 3 nouvelles compétences : éclairage public, communication électronique, véhicules électriques (bornes de rechargement). La délibération est prise à l'unanimité en faveur de ces compétences.

Eclairage du lotissement : ERDF a fourni un devis pour le raccordement dont on peut attendre une aide financière de la fédération en 2016 (coffret de raccordement et cellules de régulation sont à prévoir en supplément).

### **AMENAGEMENT DU BOURG**

Le devis pour la restauration des contreforts de l'église, établi par « Les Compagnons Réunis », s'élève à 6 799€. Ce travail est à intégrer dans l'aménagement du bourg ; un plan de référence sera fourni en décembre pour une demande de subvention.

Paul Freyssinet a présenté à l'assemblée le projet de travail du bureau d'étude « Après la pluie... » Une réunion avec plus de détails apportés aura lieu le 20 novembre à 9h30 à la mairie en présence du bureau d'études et des membres du comité de pilotage.

La réunion publique pour présenter ce projet à la population est prévue le 27 novembre à 20h à la salle polyvalente « Paul Comby » aux Fombiarden ; des invitations seront distribuées par voie postale.

### **DIVERS**

- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h30 sur la place ; l'organisation a été mise au point avec Philippe. BRAVARD, correspondant défense, et René. DEBEST, représentant des anciens combattants.
- Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains ; un planning des permanences a été établi.
- Un règlement de la bibliothèque, dont la réception des travaux et l'inauguration auront lieu le lundi 14 décembre à 11h, sera rédigé prochainement. Les invitations seront envoyées par la poste.
- De nouvelles décorations lumineuses pour Noël ont été achetées pour un montant de 1 200€.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h 30.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 7 DECEMBRE 2015**

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie à 20h30 suite à la convocation du 30 novembre 2015.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Membres présents : 11

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2 NOVEMBRE 2015**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **AMENAGEMENT DU BOURG**

Une présentation en détail de l'étude a eu lieu le 20 novembre à la mairie ; M. CHASTRE, représentant du « Pays d'Art et d'Histoire », a suggéré de signaler la présence de la fontaine sur des panneaux.

La réunion publique organisée le 27 novembre à la salle polyvalente s'est déroulée en présence d'une bonne assistance, dans une ambiance constructive qui n'a révélé aucune opposition majeure aux grandes orientations du contenu du projet. Le vendredi 18 décembre le bureau d'études fournira la suite du projet avec chiffrage ; la rencontre aura lieu à 10h à la mairie. La présence des conseillers disponibles est souhaitée.

### **INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE (ICA)**

Une réunion s'est tenue à Vigeois le 17 novembre pour entériner la dissolution de l'ICA de Vigeois et le rattachement d'Orgnac à l'Instance de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche. Une des deux employées est intégrée dans l'effectif de l'Instance d'Uzerche ; il a été proposé à la deuxième un temps partiel pour le portage des repas.

Nathalie MATHIEU va se rapprocher de l'ICA pour savoir quels changements éventuels pourront être mis en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier afin de répondre aux questionnements des usagers.

- Visites mensuelles aux personnes ?
- Permanence à la mairie ?
- Maintien de l'atelier gymnastique ?

Plus de détails seront fournis lors de la prochaine réunion de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche le 10 décembre.

### **REVISION DES TARIFS COMMUNAUX**

Eau : le prix au m<sup>3</sup> passe à 1,10 € ; l'abonnement reste inchangé à 64 €. Approuvé à l'unanimité.

Loyers : augmentation de 0,08% (application des textes en vigueur). Approuvé à l'unanimité.

Location de la salle Polyvalente :

pour les habitants de la commune :                   salle 93€   salle +cuisine 140€  
pour les personnes hors commune :               salle 140€    salle + cuisine 187€

55€ pour le chauffage du 1/11 au 15/05

Dans un souci de transparence et de cohérence, il est attendu une meilleure connaissance du fonctionnement financier de cette salle.

La location de la salle reste gratuite pour les élus et un usage à titre personnel ; leurs enfants s'acquittant d'une location au tarif des habitants de la commune.

Les personnes payant des impôts à Orgnac bénéficient aussi du tarif habitants de la commune.

Le règlement de location de la salle doit être réécrit.

Ces précisions sont approuvées à l'unanimité.

### **INDEMNITES D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE (IAT)**

Une enveloppe de 4 609 € est à répartir entre les employés ; le calcul se fait à partir d'un montant de référence multiplié par un coefficient (de 1 à 8). Une augmentation de 0,5 est attribuée à 2 agents, le troisième ayant déjà bénéficié de la titularisation cette année. La secrétaire bénéficie d'une augmentation de 0,25 de son indemnité administrative.

Approuvé à l'unanimité.

### **SYNDICAT D'ELECTRIFICATION**

Le nouveau vice-président est M. LACHAUD, de Troche, ancien employé CONTANT.

Il y a 17 communes dans la Fédération, dont 12 se sont prononcées pour les nouvelles compétences.

La cotisation pour Orgnac s'élève à 8€/habitant pour l'année 2016 pour un total de 2 488€.

Travaux prévus à Orgnac en 2016 : renforcement de la ligne basse tension à Rouffignac et au Monteil.

Participation à hauteur de 45% pour les travaux (ex. raccordement dans le bourg).

### **BULLETTIN MUNICIPAL**

Les associations seront sollicitées pour fournir des comptes rendus de leurs activités 2015.

Toute proposition d'articles pour alimenter le bulletin sera la bienvenue.

### **DIVERS**

- La cérémonie du 11 novembre s'est bien passée.
- Les vœux se dérouleront le 23 janvier à la salle polyvalente « Paul Comby ».
- L'inauguration de la bibliothèque aura lieu le 14 décembre à 11h. Un règlement intérieur est en cours de rédaction ; une cotisation de 5€/an sera demandée, ce qui implique la création d'une régie.
- Décès de M. PEYRE André, ancien conseiller municipal : la commune était représentée à ses obsèques et des condoléances sont parues dans la presse.
- Le repas du C.C.A.S. s'est déroulé le 5 décembre dans une bonne ambiance ; il a été très apprécié de tous.
- Elections régionales : le deuxième tour est prévu le dimanche 13 décembre.
- Installation d'un nouveau compteur d'eau au Poujol facturé à 300€ au vu de la participation de l'abonné aux travaux (la facturation concerne l'équipement) ; délibération à l'unanimité.
- Délibération à l'unanimité pour encaisser le chèque de Groupama en remboursement des travaux de réfection de la salle polyvalente, suite au dégât des eaux.
- Une convention est établie avec la société SRCI (conseil informatique) pour envoyer en dématérialisation les délibérations.

Fin de la séance à 22h 30.